



MISCEL·LÀNIA

Regards du dix-neuvième siècle sur le cinquième cavalier de l'Apocalypse. Les représentants en mission vus par les historiens (1795-1914)

María Betlem Castellà i Pujols (Universitat Autònoma de Barcelona)

Resum / Resumen / Abstract

Après la chute de Maximilien Robespierre et afin de combattre un discours politique, économique et social favorable aux plus démunis une mise en scène dramatique est minutieusement élaborée. Une mise en scène dans laquelle figure le cinquième cavalier de l'Apocalypse parmi les mauvais personnages et qui a pour victimes les citoyens «utiles» et «instruits» de la fin du dix-huitième siècle et leurs propriétés. Cette mise en scène forgée autour des députés envoyés en mission sous la Convention Nationale sera contestée au milieu du dix-neuvième siècle quand certains historiens ôteront le masque du cinquième cavalier de l'Apocalypse du visage des représentants en mission. Le travail présenté ci-dessous est un bilan historiographique des différentes interprétations émises par les historiens de la fin du dix-huitième siècle, du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle sur le rôle des représentants en mission.

Després de la caiguda de Maximilien Robespierre i per tal de combatre un discurs polític, econòmic i social favorable als més desprotegits, un relat històric i dramàtic és minuciosament elaborat. Un relat de bons i de dolents, de víctimes i de botxins. Un relat que compta amb la presència del cinquè genet de l'Apocalipsi entre els botxins, i que presenta com a víctimes els ciutadans "útils" i "instruïts" de la fi del segle divuit i les seves propietats. Aquest relat forjat entorn dels diputats enviats en missió sota la Convenció nacional serà contestat a mitjan segle dinou quan alguns historiadors allunyan la màscara del cinquè genet de l'Apocalipsi del rostre dels representants en missió. El treball que presentem a continuació és un balanç historiogràfic de les diferents interpretacions emeses pels historiadors de la fi del segle divuit, del segle dinou i d'inicis del segle vint sobre el rol dels representants en missió.

In the aftermath of Maximilien Robespierre's downfall, a historic and dramatic discourse was carefully staged in order to oppose a political, economic and social discourse in favour of the destitute. The discourse cast the fifth knight of the Apocalypse as the evil character and the "good" and "educated" citizens of the late 18th century along with their belongings as the victims. Staged around the deputies on mission sent by the National Convention, the discourse was nevertheless contested in the mid 19th century, when some historians started to remove the fifth knight's mask from the face of the representatives on mission. The present study is a historiographic balance of the various interpretations put forward by historians of the late 18th century, of the 19th century and the early 20th century on the role of the representatives on mission.



Paraules clau / Palabras clave / Key Words

Représentants en mission, Historiographie, Historiens, XIX^e siècle, Révolution française et Convention Nationale.

Representants en missió, Historiografia, Historiadors, segle XIX, Revolució francesa i Convenció nacional

Representatives on mission, Historiography, Historians, 19th century, French Revolution and National Convention.

1. De la Révolution française à la fin du Premier Empire: La naissance d'un courant historiographique.

Les représentants en mission, même si la seule évocation de leur nom permettait d'apporter une dimension dramatique aux premiers ouvrages historiques, furent finalement peu étudiés par ceux qui, à la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième siècle, se consacrèrent à l'histoire et publièrent les premiers récits sur la Révolution française¹. La première monographie connue sur ces députés de la Convention nationale fut publiée en 1819² et jusqu'à cette date, les périodes de ces députés ne firent l'objet que de quelques chapitres dans les premières «histoires» dédiées à la Révolution³.

Les auteurs de ces premières «histoires»: journalistes, hommes de lettres, ecclésiastiques, avocats et députés, s'attachaient beaucoup plus à tracer une histoire politique des événements, à chercher les causes de la Révolution, à justifier la finalité de leur ouvrage et à défendre leurs idées politiques ou leurs prises de position, qu'à cerner les enjeux entourant les députés envoyés en mission pendant les années 1793, 1794 et 1795. Cette situation s'explique en partie par le fait que l'écriture de ces auteurs était fortement influencée par leur époque.

Ainsi, si leurs thèmes de prédilection étaient toujours les mêmes: Louis XVI ou Marie Antoinette, l'Assemblée nationale constituante, l'Assemblée législative ou la Convention nationale, le Directoire, le Consulat ou l'Empire napoléonien, Maximilien Robespierre, Jean Paul Marat ou Charlotte Corday, ou encore quelques conflits militaires; c'était parce qu'à cette époque, l'histoire était essentiellement de nature politique et événementielle. Il s'agissait d'une histoire consacrée aux rois, aux états, aux institutions, aux «hommes politiques» et aux combats militaires.

S'ils s'interrogeaient sur *la* ou *les* causes pouvant être à l'origine de la Révolution —une famine occasionnée par un dépérissement progressif du commerce,

¹ Cet article a été écrit à partir d'un bilan historiographique rédigé pour le mémoire de DEA: «Legisladors a cavall, intermediaris en campanya i forjadors d'un somni: comissaris i representants en missió en el sud-est francès (1792-1795)». Mémoire de DEA réalisé sous la direction du professeur Lluís Roura i Aulinas et soutenu le 29 juin 2004 à l'Université Autonome de Barcelone. Ce mémoire de DEA bénéficia d'une bourse prédoctorale (AP2000-0874) accordée par le Ministère espagnol de l'Éducation, de la Culture et du Sport durant les années 2001-2005.

² Jean Baptiste Germain FABRY, *Les missionnaires de 93*, Paris, Le Normand, 1820 (Première édition, Paris, Le Normand, 1819).

³ Pour connaître les ouvrages et les articles qui ont permis de dresser ce bilan historiographique, voir l'annexe à la fin de cet article.

des impôts onéreux et un enchérissement des denrées de première nécessité⁴, une nouvelle distribution des richesses⁵, une liberté invoquée par un peuple écrasé sous le poids d'une profonde misère et par les continuelles calamités d'un despotisme absolu⁶, une conspiration pour les droits de l'homme menée par des sectes⁷, le progrès des lumières⁸, une fausse philosophie⁹, le préjugé philosophique et populaire que rien n'est aussi facile que l'art de gouverner¹⁰ ou les vœux de liberté, égalité et fraternité¹¹— c'était parce que leur époque, confrontée aux progrès de la science et de la physique, les engageait à éclaircir cet événement et à rationaliser chacun de ses épisodes en cernant leurs origines.

S'ils justifiaient enfin la pertinence de leurs écrits en essayant de concevoir le système politique qui convenait le plus à la France —une république¹², une monarchie libre et limitée¹³, un consulat¹⁴ dirigé par Bonaparte ou un modèle anglais de monarchie¹⁵— et sur ce qui, d'après eux, ne lui convenait pas —comme les dissensions qui se sont produites sous la Convention nationale¹⁶, le jacobinisme et les productions incendiaires¹⁷, le but, les plans et les moyens de Robespierre¹⁸, les novateurs¹⁹ ou

⁴ Joseph François Nicolas DUSAULCHOY DE BERGEMONT, *Résumé historique de la Révolution française*, (sans lieu d'édition, sans nom de l'éditeur), 1793, p. 2.

⁵ Joseph BARNAVE, *Introduction à la Révolution française*, texte établi sur le manuscrit original, présenté par Fernand Rude, Paris, Armand Colin, 1960, p. 9. (Cet ouvrage n'a pas été publié jusqu'en 1843).

⁶ Claude GLEIZAL, *Coup d'œil sur la Révolution française ou Précis historique des événements qui l'ont accompagnée, depuis la convocation des Etats généraux jusqu'au mois Fructidor an 2 de la République française*, Paris, Imprimerie de Guffroi, 1794, p. 2.

⁷ Abbé BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Hambourg, Chez P. Fauche, Libraire, 1798-1799, vol. 5, p. 58.

⁸ Adrien LEZAY-MARNEZIA, *Des Causes de la Révolution, et de ses résultats*, Paris, Chez Desenne, 1797, p. 6 et p. 74.

⁹ Claude François BEAULIEU, *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France avec des notes sur quelques événements et quelques institutions*, Paris, Maradan, 1801-1803, vol. 4, p. 356.

¹⁰ Joseph FIÉVÉE, *Du dix-huit brumaire opposé au système de la Terreur*, Paris, Maradan, 1802, p. 49.

¹¹ J. LACHAPPELLE, *Considérations Philosophiques sur la Révolution française ou Examen des causes générales et des principales causes immédiates qui ont déterminé cette Révolution*, Paris, Chez l'auteur; Fuchs : Benoist, 1797, p. 22.

¹² Adrien LEZAY-MARNEZIA, *op. cit.*, p. 51-55 et Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire de la République française, depuis la séparation de la Convention nationale jusqu'à la conclusion de la Paix entre la France et l'Empereur*, Paris, C. Carteret, A. J. Dugour, J. A. Brosson, 1798, vol. 1, p. 36-37.

¹³ Joseph BARNAVE, *op. cit.*, p. 37-38.

¹⁴ Jean Baptiste Claude Izouard DELISLE DE SALES, *De la fin de la Révolution française et de la stabilité possible du gouvernement actuel de la France*, Leipzig, G. A. Grieshammer; Paris, Maradan; Genève, J. J. Paschoud, 1800, p. 5, Pierre François HENRY, *Histoire du Directoire exécutif de la République française depuis son installation jusqu'au 18 brumaire inclusivement; suivie de pièces justificatives*, Paris, Chez F. Buisson, 1801, vol. 1, p. 3-4 et Joseph FIÉVÉE, *op. cit.*, p. 24-25.

¹⁵ Jacques NECKER, *De la Révolution française*, Paris, Maret, 1797, vol. 2, p. 30.

¹⁶ Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, Paris, Maradan, 1797, vol. 4, p. 318 et p. 328-329.

¹⁷ Abbé BARRUEL, *op. cit.*, vol. 5, p. 136 et p. 140-142.

¹⁸ Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *Histoire de la Révolution en France*, Paris, Giguet et Michaud, 1801-1803, vol. 10, p. 6.

¹⁹ Pierre Jean Baptiste NOGARET, *Histoire de la guerre civile en France et des malheurs qu'elle a occasionnés, depuis l'époque de la formation des Etats généraux, en 1789, jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII*, Paris, Chez Lerouge, 1803, vol. 3, p. 117.



l'hydre du philosophisme²⁰— c'était parce que leur époque les contraignait à se comporter comme des citoyens «utiles» à la société. Le mot «utile» imprégnait en effet cette époque des Lumières. La société même se divisait entre citoyens «utiles» et citoyens «inutiles» et une histoire qui ne servait à rien —qui n'avait pas d'utilité sociale— n'était alors qu'une simple fable.

Le contexte de l'époque «pesait» sur ces auteurs, de la même façon que le discours politique prédominant les influençait. Un discours qui était celui de l'après thermidor; celui d'une réaction qui avait provoqué la chute de Robespierre et de ses camarades; celui qui ne voulait ni reconnaître la valeur de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793, ni traduire la voix du peuple; et enfin celui qui cherchait à protéger les propriétaires et leurs possessions. Tel est en tout cas le discours qui imprégna la Constitution de 1795, celle qui établissait une «aristocratie des mâles riches»²¹, ainsi que la Constitution de 1799 qui protégeait les propriétaires des Jacobins, et enfin l'Empire qui faisait des riches une nouvelle aristocratie.

C'était principalement sous l'influence de ce discours que les auteurs de cette époque-là rédigeaient leurs ouvrages. Ils essayaient de protéger avec leurs écrits les propriétaires et leurs possessions d'une politique économique favorable aux plus démunis. Et, dans ce but, ils recouraient le plus souvent à la mise en scène dramatique pour combattre cette politique et tous ceux qui l'avaient soutenue: les Jacobins entre autres et certains députés envoyés en mission entre 1793 et 1795.

La mise en scène des représentants en mission dans les premiers ouvrages historiques servait plus à mettre en évidence les maux d'une certaine politique qu'à étudier en profondeur le rôle de ces députés missionnaires. Les auteurs de ces ouvrages, s'inscrivant dans la continuité de la réaction post-thermidorienne, les considéraient comme les bourreaux des citoyens «utiles» et «instruits» et les destructeurs de leurs propriétés²². Ces considérations, faites à la lumière d'une époque et d'un discours politique dominant, servaient à renforcer une certaine image: celle de la «Terreur», largement exploitée par certains «hommes politiques», comme Emmanuel Joseph Sieyès²³, pour combattre le retour d'un esprit jacobin non vaincu après Thermidor.

160

²⁰ Pierre Anne Louis MATON DE LA VARENNE, *Histoire Particulière des Événements qui ont lieu en France pendant les mois de juin, juillet, d'août et de septembre 1792, et qui ont opéré la chute du trône royal*, Paris, Périsse et Compère, 1806, p. 541.

²¹ Florence GAUTHIER, *Triomphe et mort du droit naturel en Révolution, 1789-1795-1802*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992, p. 252.

²² Seulement Dubois de Crancé et Paganel, anciens représentants en mission, nuançaient ce discours. Edmond Louis Alexis DUBOIS DE CRANCÉ, *Analyse de la Révolution française, depuis l'ouverture des Etats généraux jusqu'au 6 brumaire an IV*, Ouvrage posthume publié par Théodore Jung, Paris, G. Charpentier, 1885 et Pierre PAGANEL, *Essai historique et critique sur la Révolution française, ses causes, ses résultats, avec les portraits des hommes les plus célèbres, seconde édition, revue et augmentée du gouvernement consulaire et du règne de Napoléon*, Paris, C. L. F Panckoucke, 1815, 3 vols. (Première édition, Paris, Plassan, 1810, 3 vols.)

²³ Gainot a écrit, par exemple, que Sieyès permit au Corps législatif de regagner du terrain dans le pays, face aux néo-jacobins et aux républicains libéraux, en agitant l'épouvantail de la Terreur et de la spoliation des propriétaires. Bernard GAINOT, *1799, un nouveau Jacobinisme? La démocratie représentative, une alternative à brumaire*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2001, p. 24.

Les historiens et les représentants en mission

Les représentants en mission n'étaient pas les seuls commissaires à parcourir l'Hexagone entre 1793 et 1794. Le Conseil exécutif provisoire et le Comité de salut public avaient mis en place leurs propres agents pour sillonner certains endroits²⁴. Mais ces agents n'attiraient guère l'attention de ceux qui se consacraient à la rédaction des

premiers ouvrages dédiés à la Révolution. La plupart des auteurs de ces premiers ouvrages —assez critiques envers la politique de l'an II—²⁵ se concentraient exclusivement sur les représentants du peuple en mission. Ils les considéraient le plus souvent comme les porte-parole d'une minorité qui cherchait à s'imposer, comme des personnages ayant les pleins pouvoirs²⁶, avec quelques agents sous leur autorité²⁷ et une seule mission à accomplir: désorganiser la France.

Ainsi, dans leurs écrits, ils s'appliquaient à détacher ces députés missionnaires de la Convention nationale qui était perçue comme étant effrayée et sous l'emprise d'une minorité, et à les associer indistinctement à Robespierre, aux Jacobins, à la Commune de Paris et au Comité de salut public. Ils allaient devenir, sous la plume de certains «historiens», des proconsuls, des *vice-rois*, des satellites de Robespierre.

De même, ces députés furent dotés d'un caractère sanguinaire, jaloux et orgueilleux, d'un tempérament peu enclin à recevoir des conseils et bien disposé à se venger d'anciennes injures ainsi qu'à se battre —même avec leurs propres camarades— pour mieux remplir les objectifs des Jacobins ou de la Montagne. À cet égard, certains députés étaient considérés dans quelques ouvrages historiques comme les responsables de la trahison du général Charles-François Dumouriez²⁸, de la radicalisation de la Vendée²⁹ et des révoltes de Lyon, Marseille et Toulon³⁰.



²⁴ Après le 10 août 1792, le Conseil Exécutif Provisoire envoya des commissaires dans toute la France, et le 3 mai 1793, il divisa le pays en 29 régions, ajoutant à chaque région deux commissaires. D'ailleurs, le Comité de Salut Public employa ses propres commissaires. Jean-Jacques CLÈRE, «Commissaires du Conseil Exécutif», *Dictionnaire Historique de la Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 259.

²⁵ À l'exception des ouvrages de Dusaulchoy de Bergemont, de Gleizal, de Lachapelle et Dubois de Crancé, la plupart des ouvrages de cette époque-là consacrés à la Révolution française critiquaient la politique de la Convention. Ils rejetaient, par exemple, le tribunal révolutionnaire, les comités révolutionnaires, la loi du maximum, la loi des suspects, le gouvernement révolutionnaire ou la loi du 22 prairial.

²⁶ La plupart des «historiens» de cette époque estimaient que les représentants en mission avaient eu des pouvoirs illimités. Nicolas Toussaint Le Moyne DES ESSARTS, *Précis historique de la vie, des crimes et du supplice de Robespierre et de ses principaux complices*, Paris, L'auteur, 1797, p. 39, Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 132-133, Félix Louis Christophe MONTJOIE, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, Lausanne, Stockenster, 1795, p. 112, Claude François BEAULIEU, *op. cit.*, vol. 5, p. 76, Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *op. cit.*, vol. 11, p. 197-198, Joseph FIÉVÉE, *op. cit.*, p. 7, Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 3, p. 265 et Pierre PAGANEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 176-177. Seulement Paganel et Dubois de Crancé qui avaient été représentants en mission nuançaient un peu cet argument, en disant qu'ils devaient rendre compte de leurs actes à la Convention Nationale. Pierre PAGANEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 181-184 et Edmond Louis Alexis DUBOIS DE CRANCÉ, *op. cit.*, p. 127

²⁷ Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 3, p. 265.

²⁸ Claude François BEAULIEU, *op. cit.*, vol. 5, p. 83-88 et Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *op. cit.*, vol. 11, p. 169.

²⁹ Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 78-79 et Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 2, p. 408-410.

L'attention des premiers «historiens» concentrée sur le «caractère» de quelques représentants en mission et sur les activités d'un petit nombre d'entre eux dans quelques villes et départements insurgés: Lyon, Marseille, Toulon et la Vendée, fut à l'origine de perceptions négatives et d'une image stéréotypée de ces personnages. Une image selon laquelle ces députés étaient des êtres inhumains qui, accompagnés d'une guillotine, confisquaient, emprisonnaient et déportaient; des individus calomniateurs qui, sans preuves convaincantes et sans humanité, faisaient des riches et des amis de l'ordre leurs victimes préférées³¹; des hommes avides de sang qui inventaient à partir d'eau, de feu et de mitraille de nouveaux moyens d'exécution massive³²; et des personnes grossières qui, attirées par le blasphème, l'indécence et la luxure, réduisaient en cendre les anciens cultes³³, organisaient les bals les plus scandaleux³⁴ et prostituaient et abusaient, avec des mensonges et abus de pouvoir, des filles et des femmes affligées et épouvantées³⁵.

En conséquence, les représentants en mission prirent peu à peu la forme d'un cinquième cavalier de l'Apocalypse —synthèse de tous les quatre— qui, lors de ses périple dans les départements, disséminait plusieurs fléaux: la peste, prise au sens idéologique, la faim, conséquence de leurs réquisitions, la guerre et la mort³⁶.

De même, l'intérêt affiché des premiers «historiens» pour la personnalité d'un petit nombre de missionnaires et pour certaines missions dans les départements, les éloignait souvent des travaux faits par les représentants en mission auprès des armées et des militaires³⁷. Cet éloignement —inconscient ou intentionné— les empêchait d'établir un lien entre les victoires militaires et les travaux de ces députés et l'ensemble des mesures qui avaient finalement permis de gagner les combats: maximum, réquisitions, levées d'hommes et de chevaux, secours publics, travaux hospitaliers, exaltation de l'esprit public, etc.

Ce désintérêt des premiers «historien» pour les travaux des représentants en mission auprès des armées, permettait après tout de renforcer une opinion qui, après la Convention nationale, cherchait à isoler les victoires militaires des mesures symbolisant

³⁰ Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 78-79 et Claude Françoise BEAULIEU, *op. cit.*, vol. 5, p. 194, p. 230-232 et p. 441.

³¹ Claude François BEAULIEU, *op. cit.*, vol. 5, p. 453, Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *op. cit.*, vol. 13, p. 42-43 et Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 3, p. 266 et p. 337.

³² Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 11-12 et Félix Louis Christophe MONTJOIE, *op. cit.*, p. 159.

³³ Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *op. cit.*, vol. 12, p. 385-400.

³⁴ Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 3, p. 195-196 et p. 280-281.

³⁵ Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol. 3, p. 280-281, p. 287 et p. 307 et Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 4, p. 116-117.

³⁶ Fantin Desodoards dressa une image presque apocalyptique des représentants en mission: «La dévastation des provinces romaines par *Sylla*, ne semble-t-elle pas avoir servi de modèle à la dévastation de nos départements par les jacobins? Robespierre n'eut-il pas, comme *Sylla*, des lieutenants féroces qui promenaient à ses ordres jusqu'aux extrémités de notre territoire, la destruction, la famine et la mort? Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 4, p. 323.

³⁷ À l'exception des ouvrages de Dubois de Crancé et de Paganel, tous les deux représentants en mission, l'ouvrage de Bertrand de Moleville est le seul à mentionner que les députés envoyés en mission mobilisèrent hommes et fortunes pendant la guerre et surveillèrent la conduite des généraux. Antoine François BERTRAND DE MOLEVILLE, *op. cit.*, vol. 11, p. 197 et p. 243 et vol. 12, p. 72.

la «Terreur» et à ne remercier que le peuple et les militaires pour ces succès³⁸.

Les auteurs de ces premières «histoires» effectuaient néanmoins des distinctions et tous les députés envoyés en mission ne furent pas associés à cette image de «Cinquième cavalier de l'Apocalypse». Ainsi, ceux qui étaient perçus comme «modérés» dans leurs missions, échappaient à ce jugement; ainsi que ceux qui se trouvaient protégés par un contexte politique favorable. L'amnistie du 4 brumaire an IV³⁹, la présence de certains représentants en mission dans les rouages du gouvernement après la Convention nationale et surtout l'existence de deux boucs émissaires sur qui toutes les fautes pouvaient être rejetées —Robespierre et Jean Baptiste Carrier— épargnèrent certains députés envoyés en mission pendant les années 1793 et 1794 de critiques exacerbées.

En fait, c'était pour enlever le masque du cinquième cavalier de l'Apocalypse du visage de certains représentants en mission que la première catégorisation des représentants en mission se mit en place à cette époque-là, principalement autour du concept d'«humanité». Ceux qui avaient été «modérés» dans leurs initiatives, ceux qui étaient partis en mission avant le 31 mai / 2 juin —même si la plupart des envoyés étaient montagnards—⁴⁰ ou même ceux qui avaient effectué leurs missions après le 9 thermidor, intégraient normalement la catégorie des députés que l'on pouvait considérer comme étant dotés d'une certaine «humanité». En revanche, le reste des envoyés s'insérait dans une autre catégorie: celle des monstres.

Cette catégorisation et cette image presque apocalyptique des représentants en mission se propagèrent pendant des années, tandis que certains arguments pertinents sombrèrent dans l'oubli jusqu'à une époque très récente.

Il s'agit, par exemple, de l'interprétation donnée à la première grande mission mise en place sous la Convention nationale; celle du 9 mars 1793, décrétée pour la levée de 300 000 hommes. Fantin Désodoards, un ecclésiastique et homme de lettres, écrivit en 1797 que ceux qui n'avaient pas fait appel au peuple dans le jugement de Louis XVI s'étaient réservés la mission. Il évoqua également l'attitude de Jean Marie Collot d'Herbois, qui proposa d'exclure de cette mission ceux qui s'étaient prononcés pour l'appel au peuple⁴¹. Cette interprétation récemment mise en avant par Michel Biard⁴²



³⁸ Delisle de Sales et Fiévée, par exemple, exaltaient les armées françaises dans leurs écrits historiques, mais ils évoquaient à peine les travaux des représentants en mission dans les armées. En outre, Fiévée écrivit son ouvrage pour détacher l'esprit militaire de la «Terreur». Il exaltaient les généraux méprisant les représentants en mission. Jean Baptiste Claude Izouard DELISLE DE SALES, *op. cit.*, p. 9-10 et Joseph FIÉVÉE, *op. cit.*, p. 7-8.

³⁹ L'amnistie du 4 brumaire an IV est celle du 26 octobre 1795. J. B. BUCHEZ et P.C. ROUX, *Histoire parlementaire de la Révolution française ou Journal des Assemblées Nationales depuis 1789 jusqu'en 1815*, Paris, Paulin Libraire, 1838, tome trente septième, p. 87-89.

⁴⁰ Paganel écrivit que les représentants en mission envoyés avant le 31 mai 1793 avaient eu un esprit différent de celui des députés envoyés après cette date. Paganel considérait que les premiers émissaires avaient mieux servi la nation et la liberté que les autres. Paganel, avec ce type de considérations, ne se rendait pas compte que la plupart des envoyés, avant le 31 mai, provenaient des files Montagnardes. Pierre PAGANEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 177-179.

⁴¹ Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 51-52 et p. 85-86. Fantin Desodoards écrivit: « On décida l'envoi dans les départements de commissaires revêtus de pouvoirs dictatoriaux. Le prétexte de l'envoi de ces proconsuls était de presser les recrutements déjà finis presque par tout. Collot d'Herbois proposa d'arrêter que tous les députés qui avaient voté l'appel au peuple, fussent exclus de ces commissions. Ce vœu, sans être

tomba dans l'oubli et fut bientôt remplacée par une autre: les Girondins envoyèrent les Montagnards en mission en attendant de contrôler l'Assemblée⁴³. Cette interprétation, qui consista plus tard à désigner les Girondins comme de mauvais stratèges qui livrèrent la France aux Montagnards, éclipsa jusqu'en 1998 celle de l'ecclésiastique, soutenue par Durand de Maillane en 1825⁴⁴, Eugène Poitou en 1852⁴⁵, H. de Sybel en 1870⁴⁶ ou Bonnal de Ganges en 1898⁴⁷.

2. De la Restauration à la fin du Second Empire: La naissance d'un autre courant historiographique.

Quand fut publié en 1819 l'ouvrage de Fabry⁴⁸, consacré aux périples des représentants en mission dans les différents départements français ou, autrement dit, aux ravages et crimes du cinquième cavalier de l'Apocalypse, l'intérêt pour ces députés n'avait pas encore véritablement émergé parmi ceux qui, sous l'influence d'un courant venant d'Allemagne, commençaient à faire de l'histoire une science et non une dramaturgie. Et bien entendu, l'intérêt pour ces missionnaires n'avait non plus émergé chez l'abbé de Fabry, même s'il fut l'auteur de la première monographie qui leur fut consacrée. L'abbé avait écrit cet ouvrage afin d'exprimer son opposition aux libéraux, qui autour de 1819, sollicitaient le retour en France des régicides qui furent victimes de la loi de 1816⁴⁹. Selon l'abbé, les libéraux argumentaient que les régicides n'avaient pas été jugés et que la «Terreur» de 1815 était aussi condamnable que celle de 1793.

Ainsi, afin de contester les arguments des libéraux, Fabry fit le récit de certaines missions menées par les régicides punis par la loi de 1816 dite *de l'amnistie*⁵⁰, en reproduisant leurs lettres comme preuves irréfutables des délits qu'ils avaient commis et en avançant toujours les mêmes arguments: si on considérait que les bannis n'avaient

décrété, fut exécuté dans la pratique. Les jacobins des deux factions furent seuls nommés commissaires dans les provinces.» Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, op. cit., vol. 3, p. 85-86. Il faut cependant préciser que Collot d'Herbois ne fut pas le seul à demander d'exclure des missions ceux qui s'étaient prononcés pour l'appel au peuple. Le 3 février 1793, Marat s'était prononcé de la même manière. *Archives Parlementaires de 1787 à 1860*, Paris, Paul Dupont, Éditeur, tome LVIII, p. 180.

⁴² Michel BIARD, «La mission du 9 mars 1793», *Pour la Révolution française*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1998, p. 273-280.

⁴³ Claude François BEAULIEU, op. cit., vol. 5, p. 60 et Edmond Louis Alexis DUBOIS DE CRANCÉ, op. cit., p. 116-117.

⁴⁴ Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *Histoire de la Convention nationale; suivie d'un fragment historique sur le 31 mai, par le comte Lanjuinais, pair de France*, Paris, Baudouin frères, 1825, p. 60.

⁴⁵ Eugène POITOU, «Les représentants du peuple en mission dans le département de Maine et Loire», *Revue de l'Anjou et de Maine et Loire*, Deuxième partie, tome I, Angers, 1852, p. 226.

⁴⁶ Heinrich SYBEL, *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, Paris, Germer Baillière, 1870, vol. 2, p. 269.

⁴⁷ BONNAL DE GANGES, *Les représentants du peuple en mission près les armées (1791-1797) d'après le dépôt de la guerre, les séances de la Convention, les Archives nationales*, Paris, Arthur Savaète, 1898, vol. 2, p. 11.

⁴⁸ Jean Baptiste Germain FABRY, op. cit.,.

⁴⁹ La loi d'amnistie est celle du 12 janvier 1816. J. B. DUVERGIER, *Collection complète des Lois, décrets, ordonnances, reglemens et avis du conseil d'état*, Paris, A. Guyot et Scribe, 1827, tome vingtième, p. 237-238.

⁵⁰ C'est le cas d'André Dumont, Delbrel, Levasseur, Pocholle, Laplanche, Oudot, Le Carpentier, Bréard, Baudot, Mailhe, Pinet, Cavaignac, Rouyer, Poulter, Borie, Maignet, Goupilleau de Fontenay, Lejeune, Merlin, Mallarmé, Faure et Bernard de Saintes. Et aussi, de Projean, Tallien et Ysabeau qui ne s'exilèrent pas. Ils restèrent en France grâce à une autorisation.

pas été jugés, alors on devait considérer que ceux du 9 thermidor n'avaient pas non plus été jugés, et, si on devait réhabiliter les proscrits de 1816, on devait au moins réhabiliter la mémoire de ceux qui avaient été auparavant proscrits: François Chabot en avril 1794, Louis Antoine Saint-Just, Georges Couthon, Philippe Le Bas et les frères Robespierre (Maximilien et Augustin) en juillet 1794, Jean Baptiste Carrier en décembre 1794, Jean Marie Collot d'Herbois en avril 1795 et Joseph Le Bon en octobre 1795.

L'abbé souhaitait discréditer les libéraux, et utilisait la polémique à cette fin. Il clamait d'une part que tous les bannis de 1816 auraient pu être victimes d'une des différentes proscriptions ayant eu lieu sous la Convention nationale, et d'autre part qu'ils auraient pu être jugés de la même manière que Carrier ou Le Bon. L'abbé soutenait que l'amnistie du 4 brumaire de l'an IV avait épargné les bannis d'un jugement comme celui de Carrier parce qu'un tel jugement aurait mis en évidence la responsabilité de la Convention nationale dans les actes commis par ses missionnaires. Il soutenait également que si le jugement de Carrier avait été retardé de quelques mois, Carrier aurait pu être amnistié en octobre 1795, puis être victime de la loi «dite de l'amnistie» en janvier 1816 et devenir enfin un protégé des libéraux en 1819⁵¹.

L'abbé remettait également en question la validité du 9 thermidor et du procès de Carrier et de Le Bon. Il savait probablement que la Convention nationale avait expié ses pêchés en faisant reposer toute la responsabilité de la législation adoptée sur les épaules de Robespierre et tous les actes que les représentants en mission avaient commis, avec l'accord de celle-ci, sur les épaules de Carrier. Il savait probablement aussi que, dans le contexte politique de l'époque, qui fut témoin de multiples tentatives libérales en Europe et hors des frontières européennes⁵², personne ne songeait à remettre en question la chute de Robespierre ou les jugements de Carrier et de Le Bon.

Cependant, deux révolutions, celle de 1830 et celle de 1848, un manifeste écrit par Karl Marx et Friedrich Engels sous la pression d'une Ligue Communiste fâchée et impatiente, une vague de romantisme imprégnant les consciences de certains intellectuels, un fort désir de faire de l'histoire une science et non une dramaturgie et un intérêt toujours latent pour rechercher les causes de ce qui attirait l'attention, permirent la mise en place d'un nouveau courant historiographique durant le dix-neuvième siècle, de la Restauration à la chute du Deuxième Empire napoléonien. Ce nouveau courant



⁵¹ Fabry écrivit: «Voilà donc une *victime de la réaction* de 1794, et une *victime* dont on ne peut méconnoître *l'innocence*, à en juger par les principes des libéraux de 93, comme des libéraux de 1819. Carrier, en effet, ne fut-il pas mis en accusation par une assemblée dont il *avait exécuté les décrets*, et qui étoit remplie de ses heureux complices? ne fut-il pas livré à un *tribunal d'exception*, à un tribunal dit *révolutionnaire*, qui équivaut bien à une cour prévôtale? Si Carrier eût pu seulement faire ajourner de quelques mois son jugement; si, au lieu de payer de sa personne, au lieu de s'exposer aux premiers coups de la *réaction*, il eût imité tant de conventionnels moins braves, n'eût-il pas, comme eux, été compris dans le décret d'amnistie du 4 brumaire an IV? n'eût-il pas, peut-être, trouvé plus tard dans les chances des événements, l'occasion de rendre d'utiles services à *la patrie*? Qui nous a dit qu'il n'eût pas figuré avec Barrère dans la Chambre des cent-jours, et dans les listes des victimes de la *terreur* de 1815? Son courage seul fut cause de sa mort; mais sa *mémoire* doit-elle en souffrir? et ne seroit-il pas juste qu'elle fût comprise dans la pétition des bannis pour être *réhabilitée*?», Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 104-105.

⁵² Autour des années 1820, l'apogée du libéralisme et ses échos se manifestaient en France (la Charbonnerie), en Espagne («Trienio Liberal» 1820-1823), au Portugal (Constitution libérale en 1821), en Serbie (Révoltes populaires contre les Turcs), en Grèce (lutte des Grecs pour leur liberté) et partout en Amérique Latine.

remettait en cause les travaux rédigés auparavant sur les missionnaires de la Convention nationale.

Parmi ceux qui s'intéressaient à la science historique, il y avait un petit nombre d'historiens qui ne soutenaient pas le discours officiel sur l'an II, et encore moins l'interprétation qui fut conçue pour protéger une partie des citoyens —ceux qui étaient «utiles» et «instruits»— et leurs propriétés de certaines mesures adoptées pendant les années 1793 et 1794. Il s'agissait d'une interprétation qui consistait à diviser les protagonistes de la Révolution en victimes ou en bourreaux, en personnes belles ou grotesques, en êtres humains ou en monstres, en êtres talentueux ou en sauvages, en fonction du discours que ces derniers avaient soutenu pendant la Révolution⁵³.

Certains historiens ne soutenaient pas plus ces vieilles discussions parce que, contrairement à leurs prédécesseurs, ils étaient moins enclins à rejeter les mesures adoptées durant l'an II: la mise en place du tribunal révolutionnaire, du Comité de salut public, des levées d'hommes, des représentants en mission, des réquisitions, de la loi des suspects, du maximum et du gouvernement révolutionnaire. Ils allaient même jusqu'à approuver certaines de leurs conséquences. À cet égard, certaines voix, comme celle de F. Auguste Mignet, dénoncèrent l'agiotage et le monopole désastreux auquel le peuple fut alors soumis, lorsque la réaction s'imposa après thermidor, le maximum fut aboli et la loi martiale s'instaura de nouveau⁵⁴.

Le fait est que l'on commençait à écrire que les mesures prises pendant les années 1793 et 1794 avaient permis à la Convention nationale de faire face aux menaces et de sauver la patrie⁵⁵. On disait également que les Girondins n'avaient pas pu sauver la France à cause de leur incapacité à adopter les lois nécessaires⁵⁶, que c'étaient les ennemis de la Révolution qui avaient provoqué l'apparition de certaines lois et excès⁵⁷.

⁵³ On peut dire que parmi ceux qui ne soutenaient pas le vieux discours sur l'an II, il y avait les historiens suivants: Louis Adolphe THIERS, *Historia de la Revolución francesa*, Barcelona, Ediciones Petronio, 1973, 2 vols (Histoire de la Révolution française, Paris, Lecomte et Durey, 1823-27, 10 vols), F. Auguste MIGNET, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, Paris, Firmin Didot, 1833, 2 vols (Première édition, Paris, F. Didot père et fils, 1824, 2 vols), M. LEGROS, *La Révolution telle qu'elle est, ou Correspondance inédite, du Comité de salut public, avec les généraux et les représentants du peuple en mission près les armées et dans les départements pendant les années 1793, 1794 et 1795*, Paris, Mame, 1837, 2 vols; Pierre LAMARTINE, *Histoire des Girondins*, Paris, Furne, 1847, 6 vols, Jules MICHELET, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Jules Rouff & Cie Éditions, (sans date), 3 vols (Première édition, Paris, Chamerot, 1847-1853, 7 vols), Edgar QUINET, *La Révolution*, Paris, Belin, 1987 (Première édition, Paris, Lacroix, 1865, 2 vols) et Ernest HAMEL, *Histoire de Saint Just député à la Convention nationale*, Bruxelles, Meline, 1860, 2 vols (Première édition, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859).

⁵⁴ F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 130-133.

⁵⁵ Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 584, F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 2, Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 354 et Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 1, p. 292. Parmi ces historiens, seulement Thiers et Hamel approuvaient les mesures économiques. Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 514-515 et Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 1, p. 279.

⁵⁶ Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 565-566 et F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 2.

⁵⁷ Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 1, p. 21-22 et Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 497-498. Pour Quinet, la «Terreur» venait d'un affrontement entre une France ancienne et une France nouvelle, car la France ancienne provoquait la réponse de la France nouvelle. D'autre part, Thiers et Mignet soutenaient des conclusions similaires: «Thiers et Mignet, qui publient tous deux une *Histoire de la Révolution française* à un an d'intervalle (1823 et 1824), mettent en garde les ultraroyalistes en leur démontrant que les révolutions naissent et s'exagèrent par la faute de ceux qui s'opposent aux libertés essentielles.», Charles-Olivier CARBONELL, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1981, p. 85.

et non l'inverse⁵⁸, et que la «Terreur» avait été mise en place plus pour contrôler les excès et les anarchies de la Révolution que pour faire face aux ennemis intérieurs de la République⁵⁹.

En outre, certains historiens ne soutenaient pas non plus le vieux discours historiographique sur l'an II, parce qu'en valorisant certaines mesures adoptées pendant les années 1793 et 1794, ils ne pouvaient logiquement pas décrire les protagonistes de la Révolution de la même façon que leurs prédécesseurs. La division de ces protagonistes —en fonction du discours qu'ils avaient soutenu ou de la position qu'ils avaient adoptée face aux événements— en victimes humaines, belles et talentueuses ou en bourreaux monstrueux, grotesques et sauvages, n'était plus assez pertinente aux yeux de ces historiens.

Peut-être connaissaient-ils les connotations des adjectifs qui soutenaient cette division et dont le choix n'était pas inconscient. Parce qu'à cette époque, celui qui n'était pas beau pouvait être grotesque et celui qui était grotesque pouvait être ridicule, bizarre, extravagant⁶⁰ ou quelqu'un s'opposant à quelque chose d'établi; celui qui n'était pas humain pouvait être un monstre, et le monstre pouvait être celui qui était né avec une déformation contraire à l'ordre naturel⁶¹; celui qui n'était pas talentueux pouvait être sauvage, et le sauvage pouvait être celui qui n'avait ni religion, ni loi, ni police⁶². Par conséquent, considérer les victimes de l'an II —les opposants aux mesures prises— comme étant belles, humaines et talentueuses, et les bourreaux de l'an II —les partisans de ces mesures— comme étant grotesques, monstrueux et sauvages⁶³, revenait à dire que ceux qui étaient partisans de l'an II s'opposaient aux choses établies, qu'ils défiaient l'ordre naturel et qu'ils n'avaient ni religion, ni loi, ni police. Et, vers le milieu du dix-neuvième siècle, les historiens n'étaient plus unanimes pour considérer que les hommes et les idées qui avaient inspiré la législation de l'an II étaient contre nature. Certains d'entre eux encensaient même Saint-Just et Robespierre⁶⁴ et d'autres vantaient les mérites de Georges Jacques Danton et de Camille Desmoulins⁶⁵.



⁵⁸ Depuis la chute des jacobins-robepierristes jusqu'à la Restauration, on disait que la violence et les révoltes qui s'étaient succédées pendant l'an II puisaient leurs origines dans les mesures prises par la Convention, et aussi, dans l'action des représentants en mission. Soutenir, au cours du dix-neuvième siècle, que les ennemis provoquaient des excès et des mesures extrêmes, c'est-à-dire soutenir tout le contraire, supposait de remettre en cause une interprétation solide.

⁵⁹ Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 340-346.

⁶⁰ Lydia VAZQUEZ, «Grotesque», *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 524-527.

⁶¹ Jean Louis FISCHER, «Monstre», *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, p. 719-722.

⁶² Hans-Jürgen LÜSEBRINK, «Barbare, sauvage», *Dictionnaire européen des Lumières*, *op. cit.*, p. 140-143.

⁶³ Le nombre d'historiens qui, au cours du dix-huitième siècle jusqu'au dix-neuvième siècle, considéraient certains personnages de l'an II comme des monstres et sauvages, n'est pas négligeable. Les historiens qui, à la même époque, considéraient les «victimes» de l'an II comme belles et talentueuses, sont également non négligeables.

⁶⁴ Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 297-301 et Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 179-180. Lamartine et Hamel n'étaient pas les seuls à valoriser les idées de Robespierre et Saint-Just. En 1852, Fleury critiqua tous ceux qui valorisaient ces députés. Il critiqua Lamartine, Thiers et MM. Buchez et Roux parmi d'autres. Édouard FLEURY, *Saint-Just et la Terreur*, Paris, Didier, 1852, vol. 2, p. 8-10.

⁶⁵ Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 604, F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 41-45 et p. 54 et Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 301.

Les historiens et les représentants en mission

Au cours du dix-neuvième siècle, les représentants en mission étaient encore les seuls missionnaires à attirer l'attention des historiens. Les autres, ceux du Conseil exécutif provisoire et ceux du Comité de salut public, sombraient la plupart du temps dans l'oubli. Et ce, même si on leur avait attribué d'importantes compétences.

Par ailleurs, ces députés qui se déplaçaient à cheval dans les départements et les armées, étaient encore décrits comme les porte-parole d'un discours. Cependant, il ne s'agissait pas du discours d'une minorité politique, qui selon l'historiographie précédente, aurait cherché à s'imposer, comme les jacobins ou les jacobins-robepierristes. Ils étaient les porte-parole de la Convention nationale qui, selon certains historiens, aurait concentré tous les pouvoirs⁶⁶ après avoir absorbé le Conseil exécutif provisoire⁶⁷, pendant que le Comité de salut public exerçait une dictature⁶⁸ sous sa protection pour protéger la France des dangers qui la menaçaient: révoltes internes et guerres aux frontières.

Ces députés furent bientôt associés par les historiens à la Convention nationale et au Comité de salut public plutôt qu'à la Commune, au Club des Jacobins et à Robespierre. Et, on commença à écrire que ces députés — pas toujours envoyés dans leurs départements⁶⁹ — agissaient dans l'ombre des lois⁷⁰, correspondaient avec les organes du gouvernement⁷¹ et demandaient confirmation de leurs décrets⁷².

⁶⁶ Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 403-404 et p. 590, Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 464-466 et Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 163.

⁶⁷ Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 226.

⁶⁸ Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 540-541 et p. 595-596, F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 30, Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 302-306, Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 87 et Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 503.

⁶⁹ Fabry écrivit: «Nous remarquerons encore que, dans l'origine, les représentants furent envoyés indistinctement dans leurs propres départements ou ailleurs, selon leur attrait. Plus tard, on s'aperçut que les relations de représentants avec leurs compatriotes étoient funestes à la chose publique, et il fut rendu sur la proposition de Lacroix (de la Marne), le 5 juillet 1793, un décret portant que les représentants ne pourroient être envoyés dans les départements qui les avoient nommés.» Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 559-560 et Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *op. cit.*, p. 280.

⁷⁰ Fabry écrivit: «En 1792, on avait tué à Paris, dans l'obscurité des prisons; en 1793, il falloit que la France entière fût couverte de victimes immolées en plein jour sur les échafauds avec tout l'appareil des formes judiciaires; la férocité, qui rougissoit d'elle-même, avoit armé les septembriseurs, qui égorgèrent en silence, pendant huit jours, sur plusieurs points de la capitale; une législation raisonnée, et longuement discutée, établit sur tous les points du royaume ces légions de juges, de jurés, de bourreaux, de représentants qui assassinèrent pendant vingt mois à l'ombre des lois, et sous les yeux même de législateurs qui venoient de les rendre, et qui arrivoient exprès pour les exécuter.» Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 338.

⁷¹ Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 474-475 et Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 344. Lamartine écrivit: «En fin des commissaires de la Convention, désignés par le comité de salut public, se partageant les provinces et les armées et allant partout surveiller, accélérer ou modérer le jeu terrible de la dictature la Convention délibérant et agissant au centre, présente partout par ses représentants en mission, entretenant avec eux une correspondance journalière incessante, les inspirant, les stimulant, les châtiant, les rappelant, les renvoyant retremés dans l'énergie révolutionnaire dont elle était elle-même incendiée; tel fut le mécanisme terrible de la dictature qui succéda aux hésitations et aux tiraillements du gouvernement, après la chute des Girondins, et qu'on appela la *terreur*.», Pierre LAMARTINE, *op. cit.*, vol. 6, p. 344.

⁷² Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 148.

En fait, on commençait à remettre en cause l'image «despotique» que le discours précédent avait entretenue au sujet de ces députés car à cette époque-là, tous les historiens ne leur attribuaient pas des pouvoirs illimités⁷³ et tous ne les dissociaient pas des rouages du gouvernement. Les réflexions faites par les historiens sur les jugements de Carrier et de Le Bon⁷⁴ mettaient bien en évidence les responsabilités de la Convention nationale dans les actes commis par ses émissaires⁷⁵ et ne permettaient plus de détacher les députés envoyés en mission pendant les années 1793 et 1794 de la Convention nationale ou du Comité de salut public.

Cette nouvelle perception des émissaires de la Convention nationale n'effaçait pas pour autant l'image du cinquième cavalier de l'Apocalypse de tous les écrits historiques. Les actions des commissaires de l'Assemblée dans les départements insurgés étaient connues et il importait probablement peu à certains historiens, que les représentants fussent ou non rattachés à la Convention nationale ou au Comité de salut public, que leurs décrets fussent ou non confirmés à Paris ou que leurs pouvoirs fussent ou non illimités. Une partie des conséquences produites par les mesures adoptées par ces émissaires —surtout, celles qui provenaient des mesures de répression— permettaient encore à certains historiens de soutenir une image presque apocalyptique des représentants en mission⁷⁶, et de rejeter en bloc une grande partie des mesures adoptées pendant l'an II. Des mesures que pourtant certains historiens commençaient à accepter, en disant qu'elles avaient permis de repousser l'ennemi et qu'elles avaient été créées pour faire face aux adversaires.

⁷³ Même si certains historiens écrivaient que les représentants en mission avaient eu des pouvoirs illimités (Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 126 et p. 148 et Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *op. cit.*, p. 265) au cours du dix-neuvième siècle, il y avait déjà des historiens qui commençaient à nuancer cet argument. On parlait des pouvoirs *pour* lever des contingents et faire des réquisitions (Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 507 et Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 226-227), des *pouvoirs nécessaires* (Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 393), des pouvoirs soumis à la Convention, (Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 242-243), et de l'intérêt de Danton à préciser plus nettement les pouvoirs des commissaires (Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 393).

⁷⁴ Le nombre d'historiens qui consacraient quelques paragraphes de leurs ouvrages à Carrier et Le Bon est important. Anne Louise Germaine Necker STAËL-HOLSTEIN, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallendier, 1983, p. 318 (Première édition, Liège, J. A. Latour, 1818), Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 87-105, p. 325-336 et p. 561-569, Claude Joseph TROUVÉ, «"Les missionnaires de 93" par l'auteur du "Génie de la Révolution considéré dans l'éducation"», *Compte rendu*, Paris, Le Normand, 1820, p. 3-5, Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 329 et p. 382-387, Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *op. cit.*, p. 268-269, F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 114-116 et p. 120-125, Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 295-296 et p. 324, Édouard FLEURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 388-389, Jules MICHELET, *op. cit.*, vol. 3, p. 1618-1639, Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 469-470 et Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 526 et p. 630.

⁷⁵ Certains historiens écrivaient que Carrier et Le Bon avaient toujours clamé leur innocence en disant qu'ils avaient obéi à la Convention (Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 100-105, p. 332-335 et p. 568-569, Claude Joseph TROUVÉ, *op. cit.*, p. 4-5 et Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 630) et que la Convention se jugea elle-même en les jugeant (Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 568-569, Claude Joseph TROUVÉ, *op. cit.*, p. 5-6, Édouard FLEURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 389 et Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 628-630). Trouvé, par exemple, écrivit: «La Convention nationale, en faisant justice de Carrier et de Joseph Lebon, s'accusait et se condamnoit elle-même. N'étoit-ce pas elle, en effet, qui avait armé ses missionnaires de pouvoirs illimités, qui les avait rendus les exécuteurs de lois dont la barbarie était sans exemple dans aucun code?», Claude Joseph TROUVÉ, *op. cit.*, p. 5-6.

⁷⁶ Certains historiens présentaient encore les représentants en mission comme des «agents» du mal. Jean Baptiste Germain Fabry, Claude Joseph Trouvé, Louis Adolphe Thiers, Eugène Poitou, Édouard Fleury, Heinrich Sybel et Edgar Quinet.



Cette adhésion aux mesures de l'an II, considérées comme salvatrices pour la France, peut d'abord expliquer pourquoi, vers la moitié du dix-neuvième siècle, certains historiens s'intéressèrent progressivement aux travaux des représentants en mission auprès des armées; laissant ainsi de côté les analyses que l'on faisait depuis longtemps sur certaines missions menées dans des villes et départements insurgés et sur le «caractère» de certains députés missionnaires qui, d'après quelques auteurs, aurait été à l'origine de nombreuses rébellions.

Certains historiens commencèrent à s'intéresser aux travaux menés par les représentants en mission aux frontières. Ils écrivaient ainsi que les émissaires de la Convention nationale avaient mobilisé la France pour la guerre: en recrutant, armant, provisionnant, disciplinant, surveillant et animant les armées, en contrôlant les généraux et en soutenant des sièges héroïques⁷⁷; en disant qu'ils avaient créé des impôts pour les riches et aidé les plus nécessiteux⁷⁸ et en soutenant quelquefois que les mesures prises par ces députés n'étaient pas dues à leur «caractère» sinon à la gravité du conflit à affronter⁷⁹.

En fait, en approuvant les mesures prises durant l'an II et, par ricochet, leurs promoteurs —comme Robespierre et ses camarades, parmi d'autres—, les travaux consacrés aux représentants en mission commencèrent à prendre une nouvelle tournure.

Saint-Just et Le Bas, par exemple, amis de l'«Incorruptible» commencèrent à attirer l'attention des historiens de cette époque-là. Ils avaient mené la plupart de leurs missions aux frontières, et leurs travaux, mis en valeur par certains historiens, permirent de contester dans une certaine mesure l'interprétation déjà existante et prédominante: celle du cinquième cavalier de l'Apocalypse.

De plus, une fois que Saint-Just et Le Bas furent partiellement réhabilités ainsi que Robespierre, et après qu'on eût signalé depuis des années que dans le procès de Carrier et de Le Bon la Convention Nationale s'était jugée elle-même, alors, le masque

170

⁷⁷ Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *op. cit.*, p. 60-61, Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 507, F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 64-65 et p. 150, Édouard FLEURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 82-83, p. 109-110, p. 126 et p. 240-248, Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 10-11 et p. 70-71 et Jules MICHELET, *op. cit.*, vol. 3, p. 1640-1643. Michelet, par exemple, écrivit: «Cela était injuste, ingrat. Il fallait noblement honorer, rassurer ceux qui, dans la crise horrible de l'été de 93, dans l'éclipse du Comité de salut public, avaient par leur habileté ou leur énergie personnelle sauvé le pays. Il était dur de chicaner avec Lindet et Philippeaux, dont l'ascendant avait brisé la Gironde dans l'Ouest. Dur de dire à Merlin, Briez, qui, de leurs corps, avaient couvert la France désarmée, ce mot étrange: «Êtes-vous morts?» Dur d'accuser Dubois-Crancé, qui, par un effort inouï, dans son abandon de trois mois, seul maintint tout le Sud-Est contre la Gironde, contre l'ennemi, contre le chaos, organisa l'affaire énorme du siège de Lyon et pour récompense fut ramené prisonnier. Les noms de ces hommes héroïques, de tant d'autres moins connus qui sauvèrent la France, ceux de Baudot et Lacoste qui nous ont donné le Rhin, celui du pur et vaillant Soubrany, le vainqueur des Espagnols, iront dans la gloire éternellement avec ceux des grands hommes du Comité. Combien d'autres, mis par le devoir dans des positions moins brillantes, égalèrent leur dévouement! Nous pouvons dire hardiment que trente représentants du peuple ont mérité, pour leurs missions seules, d'être mis au Panthéon.» Jules MICHELET, *op. cit.*, vol. 3, p. 1640.

⁷⁸ Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 312, Édouard FLEURY, *op. cit.*, vol. 2, p. 40-41 et Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 20.

⁷⁹ Même si certains historiens disaient que les mesures adoptées dépendaient du caractère et des pouvoirs des représentants en mission (Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 561-562 o Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 526) il y avait certains historiens qui disaient que les mesures avaient été plus ou moins radicales selon la gravité du conflit (Louis Adolphe THIERS, *op. cit.*, vol. 1, p. 548-549 et F. Auguste MIGNET, *op. cit.*, vol. 2, p. 25).

de monstre commença à être appliqué à d'autres députés auparavant amnistiés ou volontairement oubliés. Par exemple, Jean Lambert Tallien, Jean Nicolas Barras, Louis Stanislas Fréron et Joseph Fouché, amnistiés en brumaire de l'an IV, furent critiqués ainsi que leurs missions⁸⁰.

Ainsi, pendant les années qui s'écoulèrent de la Restauration à la fin du Second Empire, les historiens qui avaient consacré leurs études aux émissaires de la Convention nationale, avancèrent de nouveaux arguments qui sont aujourd'hui étudiés par Michel Biard. L'abbé de Fabry avait déjà conçu un premier catalogue des missions. Il avait distingué trois groupes de missions⁸¹, alors qu'aujourd'hui on en distingue à peu près quatre⁸². Et Poitou, par exemple, avait déjà perçu que la mission du 9 mars n'avait rien en commun avec celles qui avaient eu lieu auparavant⁸³, et que les émissaires avaient atténué les conséquences de quelques mesures en limitant certains décrets⁸⁴.

3. De la Commune de 1871 à la Première Guerre Mondiale: Deux courants historiographiques qui s'affrontent

De 1871 à 1914, l'historiographie des représentants en mission connut son âge d'or. Des biographies et monographies furent entièrement consacrées à ces émissaires de la Convention nationale. Réhabilitations et ripostes à ces réhabilitations prirent place dans les maisons d'éditions et les débats historiographiques. Et, rapidement, deux interprétations autour de ces députés se consolidèrent: une qui cherchait à ôter le masque de «monstre, grotesque et sauvage» de certaines personnalités de la Révolution qu'une réaction politique leur avait appliqué et l'autre qui, pour diverses raisons, refusait de l'enlever.

La réhabilitation de Robespierre, Saint-Just ou Le Bas, par exemple, n'était pas partagée par tous les historiens. Certains d'entre eux dénonçaient avec inquiétude et



⁸⁰ Hamel disait que Tallien, Barras, Fréron et Fouché, étaient aux côtés de Dumont et de Rovère, les ennemis des jacobins-robepierristes. Il disait aussi qu'ils avaient commis des excès sanglants et des dilapidations et qu'ils avaient interpellé Saint-Just avec l'intention de jouir et de se partager les richesses nationales (Ernest HAMEL, *op. cit.*, vol. 1, p. 291 et vol. 2, p. 179-180 et p. 257); Michelet considérait que les véritables scélérats étaient Rovère, Tallien et Fouché, en ajoutant que Tallien et Fouché, pour avoir causé la perte de Maximilien Robespierre, étaient les pires hommes de France (Jules MICHELET, *op. cit.*, vol. 3, p. 1638-1639) D'autre part, Quinet disait que la folie de César se retrouvait chez Collot, Carrier, Fouché et Fréron (Edgar QUINET, *op. cit.*, p. 526).

⁸¹ Fabry distinguait trois types de missions: les militaires, les civiles et générales, celle du 9 mars 1793, celle de la levée en masse (23 août 1793) et celle de la levée extraordinaire des chevaux (2 octobre 1793); et les civiles et spéciales qui abordaient: le fédéralisme, l'établissement du gouvernement révolutionnaire, les subsistances, la vente des domaines nationaux et la surveillance de certains établissements: papeteries, fabriques d'armes, écoles et ateliers. Jean Baptiste Germain FABRY, *op. cit.*, p. 541-561.

⁸² Biard, qui a étudié les représentants en mission et leurs missions, a divisé les missions en quatre groupes: les missions militaires, les grandes missions collectives (celle du 9 mars 1793, celle des chevaux du 8 octobre 1793 et celle du 9 nivôse sur l'établissement du gouvernement révolutionnaire) les missions spécialisées (qui devaient par exemple surveiller les fonderies, la construction naval, les routes, la instruction, etc..) et les missions d'urgences en lieux ponctuels (pour réprimer une insurrection, procéder à une dépuracion ou contrôler les subsistances) Michel BIARD, «Les représentants en mission, mise au point méthodologique», *Bulletin d'Histoire de la Révolution française*, n°1, Nouvelle série, année 1997-1998, p. 54-55.

⁸³ Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 226.

⁸⁴ Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 244.

véhémence la mise en valeur de ces personnages —ou les nouveaux masques que certains historiens leur avaient posé—⁸⁵ et les arguments qui la soutenaient.

En outre, l'expérience de la Commune⁸⁶ activant à nouveau «la peur des possédants» et le poids que les idées socialistes et anarchistes —filles de la Révolution française—⁸⁷ commençaient à acquérir dans la société, incitèrent certains historiens à faire resurgir, dans leurs écrits historiques, l'épouvantail de la «Terreur» et le célèbre cinquième cavalier de l'Apocalypse⁸⁸.

Ainsi, si face à un jacobinisme non vaincu, Sieyès agita l'épouvantail de la «Terreur» et face à une offensive du libéralisme, l'abbé de Fabry écrivit la première monographie consacrée aux représentants en mission, il n'est pas surprenant que face à l'expérience de la Commune, à une émergence des idées socialistes, communistes et anarchistes ainsi qu'à la réhabilitation de Robespierre et de ses camarades et à une nouvelle perception des émissaires de la Convention nationale, des ouvrages entièrement consacrés aux représentants en mission fussent écrits à cette époque, principalement pour rappeler les conséquences négatives et malheureuses des missions de ces députés.

1793 divisait les esprits ou autrement dit, les différentes interprétations concernant 1793 divisaient les historiens, de la même façon que les différents discours prononcés en 1793 et auparavant divisaient les «hommes politiques». La nouvelle République était née sous la devise de l'«Ordre Moral» de Mac-Mahon et sous l'influence des républicains modérés, éloignés des radicaux et des néo-jacobins proches idéologiquement de la pensée de Robespierre. 1789 s'imposait sur 1793. Par ailleurs, les réflexions tirées de l'expérience révolutionnaire confrontaient au sein de leurs communautés les «hommes politiques» et les historiens. Car pour certains, 1793 était

⁸⁵ À propos des nouveaux masques, Wallon écrivit: «Cette voix finira bien pourtant par être entendue, quoi qu'on fasse. Il n'est pas possible que l'opinion publique se laisse égarer bien longtemps par cette mise en scène de personnages de fantaisie. Il est temps de les dépouiller de ces masques de théâtre, de ces manteaux de pourpre trop souvent teints de sang, et de les montrer tels qu'ils sont, tels que nous les avons gardés le dépôt de nos archives, cette grande nécropole d'où l'on peut sûrement évoquer les morts. C'est par leur bouche qu'il faut imposer silence à leurs bruyants panégyristes.» Henri WALLON, *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II (1793-1794)*, Paris, Hachette, 1889-1890, vol. 5, p. 338.

⁸⁶ L'expérience de la Commune fut critiquée par: VOLCY-BOZE, *Les conventionnels en mission dans le Midi*, Paris, E. Lauchaud; Marseille, Camoin, 1872, p. 4-6 et Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 341. En outre, il semble que cette expérience marqua tant Hyppolite Taine qu'il finit par anathématiser la Révolution. Françoise BRUNEL, «Aperçu historiographique», *Dictionnaire Historique de la Révolution française*, *op. cit.*, p. XIX et p. XXII.

⁸⁷ Petr Kropotkine, en rédigeant une histoire consacrée à la Révolution française, disait: «En tout cas, ce qu'on apprend aujourd'hui en étudiant la Grande Révolution, c'est qu'elle fut la source de toutes les conceptions communistes, anarchistes et socialistes de notre époque. Nous connaissions mal notre mère à nous tous: mais nous la retrouvons aujourd'hui au milieu des sans-culottes, et nous voyons ce que nous avons à apprendre chez elle.» Petr Alekseevič KROPOTKINE, *La Grande Révolution, 1789-1793*, Paris, P. V. Stock Éditeur, 1909, p. 745.

⁸⁸ Hyppolite TAINÉ, *Les origines de la France Contemporaine*, Paris, Librairie Hachette, 1938, 12 vols (Première édition, Paris, Hachette, 1876-1885, 3 vols.), Armand LODS, *Un conventionnel en mission. Bernard de Saintes et la réunion de la principauté de Montbéliard à la France*, Paris, Fischbacher, 1888, Henri WALLON, *op. cit.*, Le Comte FLEURY, *Carrier à Nantes (1793-1794)*, Paris, Librairie Plon, 1897, BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, Vicomte de BRACHET, *La Terreur dans l'Ouest. Le conventionnel J. B. Le Carpentier (1759-1829)*, Paris, Perrin, 1912, Pierre BLIARD, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794)*, Paris, Émile Paul, Éditeur, 1906, Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, Paris, Perrin, 1913 et Louis RICAUD, *Les représentants du peuple en mission dans les Hautes Pyrénées, Monestier du Puy de Dôme (nivôse – messidor an II)*, Paris, H. Champion Libraire, 1899.

l'époque où tout avait aboutit: la «Terreur», *Le Contrat Social*, le socialisme égalitaire et autoritaire⁸⁹ et certaines théories communistes⁹⁰; tandis que pour d'autres, 1793 était l'époque où tout avait germé, parfois sous l'impulsion des conventionnels envoyés en mission: les premières semences du socialisme⁹¹, les premières expériences des villes collectivistes et les premières tentatives de communisme municipal⁹².

Ces réflexions nourrissaient les discours historiques qui, à la fin du dix-neuvième siècle et jusqu'aux premières années du vingtième siècle, furent tenus autour de la Révolution française, mais guère plus que l'historiographie précédente. Les ouvrages publiés depuis presque une centaine d'années déterminaient souvent les contenus, et par ricochet, les interprétations des travaux que l'on faisait alors. Il en fut de même pour les interprétations les plus récentes sur l'an II —celles qui soutenaient que les mesures prises par la Convention nationale sauvèrent la France ou que les Girondins ne furent pas capables de prendre de grandes mesures—qui finirent par animer une partie des travaux historiques de cette époque-là, car les historiens prenaient souvent position autour de ces considérations, ainsi qu'autour d'une mise en valeur des discours et de la politique des jacobins-robepierristes.

Par ailleurs, à cette époque-là, tous les travaux et discussions connurent un renouveau grâce à la méthode historique venant d'Allemagne⁹³. De nombreux documents furent reproduits pour soutenir les arguments exprimés. Les archives et les séries consultées furent indiquées. La bibliographie de chaque écrit fut citée et les notes au bas de page trouvèrent leur place dans les ouvrages. Les historiens s'efforçaient de rendre leurs ouvrages plus «scientifiques» qu'auparavant⁹⁴, et le gouvernement français commença à soutenir cet esprit positiviste. Ainsi, les archives furent ouvertes au public,

⁸⁹ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 8, p. 281 et p. 331.

⁹⁰ Vicomte de BRACHET, *op. cit.*, p. 234.

⁹¹ François Alphonse AULARD, *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République (1789-1804)*, Paris, Armand Colin, 1901, p. 449 et 458-459. À cet égard, Jaurès disait: «Ainsi le socialisme se rattache à la Révolution sans s'y enchaîner. Et c'est pourquoi nous avons suivi d'un esprit libre et d'un cœur fervent les héroïques efforts de la démocratie révolutionnaire.» Jean JAURÈS, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, Editions Sociales, 1972, vol. 6, p. 518 (Première édition revue par Albert Mathiez, Paris, Librairie L'humanité, 1922-1924, 8 vols), et «Babeuf, le communiste Babeuf, votre maître et le mien, celui qui a fondé en notre pays, non pas seulement la doctrine socialiste, mais surtout la politique socialiste, avait bien pressenti cela dans sa lettre à Coupé de l'Oise; et voici que quinze mois après la mort de Robespierre, quand Babeuf cherche à étayer son entreprise socialiste, c'est la politique de Robespierre qui lui apparaît comme le seul point d'appui.» Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 204-205.

⁹² François Alphonse AULARD, *op. cit.*, p. 459-460, Léon LEVY, *Le conventionnel Jeanbon Saint André, 1749-1813*, thèse, Paris, Félix Alcan, 1901, p. 572 et p. 769-770 et Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 324-325 et p. 329-330.

⁹³ Au lendemain de la guerre franco-allemande et de la défaite, un publiciste français soutenait: «L'influence d'Allemagne est générale, s'exerce dans toutes les sciences de raisonnement et les sciences d'observation, histoire et philosophie, grammaire et linguistique, paléographie et critique des textes, lexicographie et archéologie, jurisprudence et exégèse... Sans doute nous avons déjà une Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, des dictionnaires, des répertoires, des cartes, mais les nouvelles méthodes, précises et rigoureuses, l'art des patientes et sûres reconstitutions, les lentes analyses qui font jaillir la vérité historique d'une stèle funéraire ou d'un tesson d'amphore, viennent d'Allemagne.» Charles-Olivier CARBONELL, *op. cit.*, p. 90.

⁹⁴ Aulard considéra que son travail était un exemple d'application de la méthode historique: «Quant à l'état d'esprit où je me suis trouvé en écrivant ce livre, je dirai seulement que j'ai voulu, dans la mesure de mes forces, faire œuvre d'historien, et non pas plaider une thèse. J'ai l'ambition que mon travail puisse être considéré comme un exemple d'application de la méthode historique à l'étude d'une époque défigurée par la passion et par la légende.» François Alphonse AULARD, *op. cit.*, p. VII.



les bibliothèques acquièrent de l'importance et les documents furent recompilés et reproduits. Et finalement, la Révolution française tira profit de ces nouveaux progrès, car elle fut assez vite l'objet d'un cours (1881) et d'une chaire (1891) à la Faculté des Lettres de Paris et d'une revue: *La Révolution française* (1881); la seule consacrée à cet événement jusqu'à l'apparition en 1908 des *Annales Révolutionnaires*.

Les historiens et les représentants en mission

Bien qu'une réhabilitation fût mise en place, les représentants en mission ne cessèrent pas pour autant d'être les mêmes «monstres» qu'auparavant dans certains écrits historiques⁹⁵, les mauvais personnages d'un drame qui était mis en scène depuis longtemps.

Le discours défavorable à certains protagonistes de la Révolution et à certains représentants en mission n'avaient pas beaucoup changé depuis le 9 thermidor. Seul le langage employé, marqué par son époque, modifiait quelquefois les récits. Ainsi, à la fin du siècle, certains historiens, peut-être influencés par Marx et Engels, au lieu de parler de citoyens «utiles» et «instruits» en parlant des victimes des représentants en mission, parlaient de la «bourgeoisie»; tandis que d'autres, comme Hyppolite Taine, au lieu de parler de «monstres» en parlant des émissaires de la Convention nationale, parlaient de «primates» en s'inspirant des travaux de Charles Darwin⁹⁶ et des «essaims de sauterelles» plutôt que de «petits tyrans» à l'image du phylloxera qui détruisit les vignes françaises entre 1875 et 1879⁹⁷.

Les mêmes récriminations et les mêmes accusations faites auparavant à ces émissaires de la Convention nationale, restaient donc en vigueur à la fin du siècle. Et, ceci non seulement parce que certains historiens soutenaient encore le vieux discours mais parce que des nouvelles recherches, reposant sur des fonds d'archives et donc plus méthodiques qu'auparavant, remettaient en question le rôle positif des représentants en mission dans les armées. À cet égard, certains historiens mettaient en cause la conduite des représentants en mission et la façon dont ces députés effectuèrent les réquisitions⁹⁸;

174

⁹⁵ Carrier, Le Bon, Tallien, Fouché, Dartigoeyte et Prieur de la Marne d'une part, et Robespierre d'autre part, à la fin du dix-neuvième siècle étaient encore des «monstres». Certains historiens disaient qu'ils avaient eu des attitudes grotesques et aucune once d'«humanité». Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 330 et p. 348; Pierre BLIARD, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794)*, *op. cit.*, p. 50-51, p. 54 et p. 427, Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 336, Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 3 et BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 3, p. 233.

⁹⁶ À propos de Dartigoeyte, Taine écrit «Un soir, au théâtre, probablement après une orgie, il apostrophe toutes les femmes pendant l'entr'acte, lâche sur elles son vocabulaire de gueulées, et, en manière de démonstration ou conclusion pratique, finit par se mettre nu devant elles — Cette fois, la pure brute apparaît; tout le vêtement que les siècles lui avaient tissé et dont la civilisation l'avait revêtu, la dernière draperie humaine, tombe à terre; il ne reste que l'animal primitif, le gorille féroce et lubrique que l'on croyait dompté, mais qui subsiste indéfiniment dans l'homme, et que la dictature, jointe à l'ivresse, ressuscite plus laid qu'aux premiers jours» Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, 329-330.

⁹⁷ À cet égard, Taine écrit: «En conséquence, des essaims de sauterelles jacobines s'élancent incessamment de Paris sur la province, et de chacun des chefs-lieux locaux sur la campagne environnante. — Dans cette nuée d'insectes destructeurs, il en est de diverses figures et de plusieurs tailles: au premier rang, les représentants en mission qui vont commander dans les départements; au second rang, «les agents politiques», qui, placés en observation dans le voisinage de la frontière, se chargent par surcroît, dans la ville où ils résident, de conduire la Société populaire et de faire marcher les administrations.» Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 8, p. 49.

⁹⁸ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 8, p. 133-137 et Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 333-334.

ainsi que le rôle de Saint-Just ou de Claude Dominique Côme Fabre qui, en raison de leurs actions auprès des armées, avaient obtenu de la part de certains historiens une certaine reconnaissance à l'origine de la réhabilitation des représentants en mission⁹⁹. Ainsi, la critique de la réhabilitation des représentants en mission prit place en mettant entre parenthèses le rôle des représentants en mission dans les armées et en exaltant de nouveau les armées et les généraux¹⁰⁰, en dissociant les émissaires des victoires militaires¹⁰¹ et les militaires des mesures les plus révolutionnaires¹⁰². Cette critique intervenait souvent au milieu d'un discours plus général qui, en rappelant que la contre-révolution fut provoquée par les mesures prises par la Montagne¹⁰³, ainsi que par le «caractère» et les «attitudes» des représentants en mission¹⁰⁴, essayait de discréditer ceux qui soutenaient depuis la Sorbonne —souvent qualifiée par ses adversaires d'«école révolutionnaire»— que c'est la réaction qui provoqua l'action révolutionnaire et non l'inverse¹⁰⁵.

En fait, il n'était pas surprenant que si l'«avilissement» des représentants en mission reposait sur les missions menées dans les départements, et la «réhabilitation» sur les missions faites dans les armées; la critique de la réhabilitation prit place en revalorisant le discours thermidorien et en dévalorisant les apports et les attitudes de ces députés auprès des différentes armées.

Par ailleurs, la critique envers ceux qui soutenaient une image plutôt «humanitaire» que «despotique» des représentants en mission, ne consistait pas uniquement à mépriser les activités des représentants en mission dans les armées ou à souligner de nouveau qu'ils avaient aggravé les révoltes internes et les guerres civiles. Elle consistait à insister sur les mesures de déchristianisation adoptées par ces émissaires de la Convention nationale frappant la liberté de culte, l'Église et ses ministres¹⁰⁶. Tout ceci se déroulait dans un contexte politique polarisé non seulement entre «1789» et «1793» mais aussi entre «catholicisme» et «laïcisme», et dans un



⁹⁹ Saint-Just fut critiqué par Taine et Bonnal de Ganges. Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 348-349 et BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 1, p. 30 et vol. 3, p. 293. Tandis que Fabre fut critiqué par Bonnal de Ganges. Ce dernier disait que Fabre avait perdu sa vie quand il fuit du champ de bataille. BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 2, p. 322-323.

¹⁰⁰ L'ouvrage de Bonnal de Ganges consacré aux représentants en mission aux armées est dédié aux prouesses militaires: «En regard des Triumvirs qui avait *usurpé* la souveraineté de la Nation en l'encensant, que voyait-on aux armées? *L'honneur*, rien que l'honneur, et toujours l'honneur.» BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 1, p. 9.

¹⁰¹ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 330-334, Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 336 et BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 1, p. 21.

¹⁰² BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 1, p. 16 et Pierre BLIARD, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794)*, *op. cit.*, p. 327.

¹⁰³ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 48-49, Armand LODS, *op. cit.*, p. 8, Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 1, p. 4-5 et Pierre BLIARD, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794)*, *op. cit.*, p. 64.

¹⁰⁴ Pierre BLIARD, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'Ouest (1793-1794)*, *op. cit.*, p. 66-67.

¹⁰⁵ Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 353. Quelques années plus tard Mathiez écrivit: «En règle générale, les révolutionnaires frappèrent pour ne pas être frappés. En France même, partout où ils n'avaient pas été en force, en Vendée, à Marseille, à Lyon, à Toulon, ils avaient été exécutés sans merci. Ils étaient en état de légitime défense. Mais ils ne défendaient pas seulement leurs idées, leurs personnes et leurs biens. Ils défendaient du même coup la patrie.» Albert MATHIEZ, *La Révolution française*, Paris, Librairie Armand Colin, 1922, vol. 3, p. 127.

¹⁰⁶ Armand LODS, *op. cit.*, p. 42, Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 1, p. 26-43, Vicomte de BRACHET, *op. cit.*, p. 195-218, Louis RICAUD, *op. cit.*, p. 47-68 et Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 292-303.

régime politique qui, né de la répression des Communards, avait trouvé dans l'Église catholique une sorte de légitimation. En 1873, la droite de l'Assemblée consacra en effet la France au Sacré-Cœur de Jésus, à qui Louis XVI, avant son exécution, confia la cause de la France royale¹⁰⁷. Elle décida également la construction d'une basilique à Montmartre pour faire expier, entre autres, les péchés des Communards.

D'autre part, les historiens qui entretenaient à la fin du dix-neuvième siècle l'image du cinquième cavalier de l'Apocalypse concernant certains représentants en mission ou qui soulignaient les aspects négatifs de cette institution, ne furent pas les seuls, qui, pour affirmer leurs opinions et répondre à leurs opposants, se mirent à travailler dans le camp adverse: c'est-à-dire, sur les missions militaires. Ceux qui soutenaient la «réhabilitation» des représentants en mission ou qui souhaitaient épargner ces personnages du discrédit, se consacrèrent aux missions menées par les émissaires dans les départements. Ils souhaitaient ainsi pouvoir soutenir leurs arguments et réfuter leurs adversaires, qui n'étaient pas vraiment convaincus par leur thèse préférée: celle selon laquelle les mesures prises durant l'an II permirent de sauver la France.

Ainsi, ces historiens plus enclins que les autres à faire tomber le masque de «monstre» qui avait couvert d'opprobre certains représentants pendant des années, écrivaient, avec la Sorbonne en arrière plan, que les représentants, lors de leurs missions dans les départements, avaient agi de concert avec les autorités constituées et les sociétés populaires, et qu'en animant le zèle des gens et des administrations, ils avaient permis de lutter contre les incertitudes et l'inaction¹⁰⁸. Ils soutenaient également que ces derniers, dans leurs missions dans les armées, avaient fait les efforts nécessaires pour tout organiser et tout approvisionner, qu'ils avaient imposé une discipline, qu'ils s'étaient préoccupés du sort des soldats et avaient été à leur écoute, qu'ils avaient préparé la victoire et s'étaient engagés personnellement dans les campagnes¹⁰⁹. Ils affirmaient que grâce à ces initiatives, la France avait pu être sauvée.

Finalement, en dehors de l'argument que les représentants en mission avaient été les porte-parole des lois et des principes de la Montagne¹¹⁰ et les protecteurs des pauvres¹¹¹, ils avançaient, contredisant l'historiographie précédente et le courant

176

¹⁰⁷ Pierre ALBERTINI, *La France du XIX^e siècle (1815-1914)*, Paris, Hachette Supérieur, 1995, p. 72.

¹⁰⁸ STÉFANE-POL, *Autour de Robespierre, le conventionnel Le Bas*, Paris, Ernest Flammarion, 1900, p. 202, A. BLOSSIER, «Les représentants du peuple Bouret et Fremanger dans le Calvados», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome cinquantième, janvier-juin, 1906, p. 31-37 et Maurice DAYET, *Notes sur le conventionnel Vernerey et sur sa famille*, Besançon, Dodivers, 1912, p. 16-17.

¹⁰⁹ F. CLAMAGERAN, *Le conventionnel Lakanal. Son administration dans le département de la Dordogne*, Paris, Armand Le Chevalier, 1875, J. N. DAVY, *Les conventionnels de l'Eure Buzot, Duroy et Lindet à travers l'histoire*, Paris, Germer Baillièrre, 1877, 2 vols, Ch. L. CHASSIN, «La mission de Lequinio et de Laignelot à Rochefort et en Vendée (1793-1794)», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-huitième, janvier-juin, 1895, p. 119-140, Paul MAUTOUCHET, *Le conventionnel Philippeaux*, thèse, Paris, De bellais, 1900, Martial SICARD, *Robespierre jeune dans les Basses-Alpes*, Forcalquier, Albert Crest, 1900, STÉFANE-POL, *op. cit.*, Léon LEVY, *op. cit.*, A. BLOSSIER, *op. cit.*, Antoine TRIMOULIER, *Un missionnaire de 93. Marc Antoine Baudot. Député de la Saône et Loire à la Législative et à la Convention, son rôle politique, ses missions, ses mémoires ou notes historiques*, Paris, Dorbon-Ainé, 1908 et Émile DARD, *Un épicurien sous la Terreur. Héralut de Séchelles (1759-1794), d'après des documents inédits*, Paris, Perrin et Librairie Éditeurs, 1907.

¹¹⁰ Paul MAUTOUCHET, *op. cit.*, p. 157 et Léon LEVY, *op. cit.*, p. 552.

¹¹¹ F. CLAMAGERAN, *op. cit.*, p. 19, Th. LEMAS, «La mission de Laplanche représentant du peuple dans le Cher pour l'exécution de la levée en masse», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne*

opposé, deux autres idées: la première, que les députés envoyés en mission avaient été des personnes appréciées, autant par le peuple que par la bourgeoisie¹¹², et la deuxième, que ceux qui avaient été envoyés en mission après le 9 thermidor n'avaient pas agi avec «humanité» lorsqu'ils avaient persécuté les républicains et les démocrates, tout en désarmant le peuple et en instaurant de nouveau la loi martiale¹¹³. Ils démolissaient d'un coup la division des représentants en mission, faite à partir de la date de leurs missions¹¹⁴, entre ceux qui étaient dotés d'«humanité» et ceux qui étaient tout simplement des «monstres».

Par ailleurs, ajoutons que tous les travaux effectués à cette époque donnèrent un souffle nouveau à l'historiographie des représentants en mission et que même s'ils soutenaient deux courants interprétatifs souvent opposés autour du rôle des députés envoyés en mission —«despotique» versus «humanitaire» / «humanitaire» versus «despotique»— ils démontraient qu'en certaines occasions les avis des historiens des deux courants pouvaient converger.

Ainsi, en lisant les ouvrages de cette époque, on voit que même parmi les historiens qui combattaient la réhabilitation des représentants en mission, il y en avait qui approuvaient certaines mesures adoptées par les représentants en mission dans les armées, comme les approvisionnements¹¹⁵; que ceux qui considéraient ces députés comme des génies du mal, n'entretenaient pas tous pour autant la «légende noire» — Fleury, par exemple, mit en doute, dans son ouvrage consacré à Carrier, les noyades d'enfants et les mariages républicains—¹¹⁶; et que ceux qui noircissaient ces individus ne partageaient pas tous l'argument selon lequel ils auraient agi seuls, certains d'entre eux pensaient même qu'ils avaient reçu des appuis et des encouragements¹¹⁷. De même, parmi ceux qui considéraient les représentants en mission comme des satrapes, certains ne les percevaient pas tous comme une bande de dégénérés¹¹⁸; et, enfin parmi ceux qui parlaient de la «Terreur» en faisant référence aux émissaires de la Convention nationale,



et *Contemporaine*, tome vingt-neuvième, juillet-décembre, 1895 p. 36 et J. GROS, *Lakanal et l'éducation nationale*, Paris, E. André fils Éditeur, 1912, p. 19.

¹¹² Ch. L. CHASSIN, *op. cit.*, p. 140, Th. LEMAS, *op. cit.*, p. 36, François Alphonse AULARD, *op. cit.*, p. 345-346, A. BLOSSIER, *op. cit.*, p. 126-127 et Émile DARD, *op. cit.*, p. 326.

¹¹³ Th. LEMAS, «Les représentants du peuple Cherrier et Laurenceot en mission dans le Cher après le 9 thermidor», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-quatrième, janvier-juin, 1893, p. 272-283 et p. 289-303, François Alphonse AULARD, *op. cit.*, p. 513-514, S. BLUM, «La mission d'Albert dans la Marne en l'an III. Politique religieuse», *La Révolution française, Revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-troisième, juillet-décembre, 1902, p. 417-441 et S. BLUM, «La mission d'Albert dans la Marne, en l'an III. Les poursuites contre les "terroristes"», *La Révolution française, Revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-cinquième, juillet-décembre, 1903, p. 143-231.

¹¹⁴ Traditionnellement, on considérait que les députés envoyés en mission après le 9 thermidor avait eu des attitudes plus «humaines» et plus pacifiques que ceux qui avaient été envoyés auparavant. A. J. PARIS, *La Terreur dans le Pas de Calais et dans le Nord, Histoire de Joseph Le Bon et des tribunaux révolutionnaires d'Arras et de Cambrai*, Arras, Chez Rousseau-Leroy, Éditeur, 1864, vol. 2, p. 307 (Première édition, Arras, Rousseau-Leroy, 1864), Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 325, Pierre Jean Baptiste NOGARET, *op. cit.*, vol.2, p. 364 et Claude François BEAULIEU, *op. cit.*, vol. 6, p. 164.

¹¹⁵ Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 336 et Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits, op. cit.*, p. 315.

¹¹⁶ Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 161-168.

¹¹⁷ Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 3-4 et Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits, op. cit.*, p. 274.

¹¹⁸ Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits, op. cit.*, p. 274-275.

tous ne soutenaient pas l'interprétation selon laquelle ces individus auraient agi avec plus d'humanité après la chute de Robespierre le 9 thermidor¹¹⁹.

En fait, il existait parfois un certain consensus chez ces historiens, autour de tout ce qui ne concernait pas la question principale, c'est-à-dire, la façon dont deux systèmes politiques, économiques et sociaux différents s'étaient affrontés et ses conséquences. Un consensus qui se consolidait lorsque les uns et les autres désignaient Carrier et Le Bon d'une part¹²⁰, et Fréron, Tallien, Barras et Fouché d'autre part¹²¹, comme les pires missionnaires. Néanmoins, les arguments autour de ces députés, émanant d'un courant ou de l'autre, étaient souvent de nature différente. Car, pour certains historiens, il fallait traiter les réhabilitations avec précaution, parce que l'on pouvait également être amené à disculper Carrier¹²²; tandis que pour d'autres, il était essentiel de distinguer Robespierre des pires missionnaires, puisque ce député —selon certains historiens— avait perdu sa vie pour avoir tenté de les dénoncer¹²³.

Pour finir, celui qui avança l'argument le plus surprenant à propos de Carrier à cette époque-là, fut François Aulard, qui donna une forte impulsion à l'historiographie des représentants en mission, en publiant les listes des députés envoyés en mission¹²⁴,

¹¹⁹ Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 339.

¹²⁰ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 334-341 et vol. 8, p. 106, Armand LODS, *op. cit.*, p. 57, Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 338-339, Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 2-3, STÉFANE-POL, *op. cit.*, p. 230-231, François Alphonse AULARD, *op. cit.*, p. 345-346, E. MOREL, «Les représentants du peuple Collot d'Herbois & Isore en mission dans les départements et de l'Oise», *Société historique de Compiègne, Procès Verbaux rapports et communications diverses*, tome XII, Compiègne, Levéziel, 1904, p. 47-48, Vicomte de BRACHET, *op. cit.*, p. 271, Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 271 et Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 358 et p. 367-368.

¹²¹ Hyppolite TAINÉ, *op. cit.*, vol. 7, p. 341-356 et vol. 8, p. 336, Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 2-3 et p. 337, STÉFANE-POL, *op. cit.*, p. 230-231, E. MOREL, *op. cit.*, p. 47-48, Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 271 et Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 367-368.

¹²² Wallon écrivit: «Ah! vous voulez présenter Joseph Le Bon comme un martyr et pour réhabiliter sa mémoire vous ne craignez pas de flétrir encore aujourd'hui les populations honnêtes qu'il a décimées : des traîtres, dites-vous ! — Des traîtres! des vieillards coupables d'avoir servi le roi sous la royauté; des femmes coupables d'avoir soulagé les misères créées par la Révolution, et tant d'autres sans raison plus sérieuse, sans motifs plus avouables. Après Le Bon, Carrier aura son tour, et pourquoi pas ? Ce n'est pas la faute de Le Bon si ses deux tribunaux révolutionnaires n'ont pas fait plus de victimes. Lui aussi aurait bien voulu avoir un moyen plus prompt de dégorger les prisons: mais la Loire ne coule pas à Arras, et l'Escaut est bien petit à Cambrai!», Henri WALLON, *op. cit.*, vol. 5, p. 338.

¹²³ Si Bonnal de Ganges attachait Robespierre aux pires représentants en mission, Jaurès, par exemple, essaya de les détacher en disant que Robespierre les dénonça. BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 3, p. 274-301 et Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 6, p. 369, p. 498 et p. 503.

¹²⁴ François Alphonse AULARD, «Les représentants en mission», *La Révolution française, revue historique*, tome treizième, juillet-décembre, 1887, p. 265-272; François Alphonse AULARD, «La grande mission du 9 mars 1793», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome dix-septième, juillet-décembre, 1889, p. 339-345; François Alphonse AULARD, «Les conventionnels en mission avant le 10 juillet 1793», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-treizième, juillet-décembre, 1892, p. 341-347; François Alphonse AULARD, «Les représentants en mission depuis le 10 juillet 1793 jusqu'au 10 octobre suivant», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-cinquième, juillet-décembre, 1893, p. 265-270; François Alphonse AULARD, «Les représentants en mission depuis le 11 octobre 1793 (20 jour du 1^{er} mois de l'an II) jusqu'au 28 février 1794 (10 ventôse an II)», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente-troisième, juillet-décembre 1897, p. 58-69 et François Alphonse AULARD, «Les représentants en mission depuis le 10 ventôse an II jusqu'au 9 thermidor an II», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente-huitième, janvier-juin, 1900, p. 334-338.

ainsi que les lettres que ces députés avaient écrites au Conseil exécutif provisoire, au Comité de défense générale et au Comité de salut public dans un recueil volumineux¹²⁵. Au lard écrivit que ce député avait fini par avouer les actes barbares qu'on lui reprochait, s'excusant pour les cruautés sur les Vendéens qui lui avaient fait perdre la raison¹²⁶. Cette intervention doit être mentionnée car elle s'inscrit contre un courant entretenu depuis longtemps par certains historiens qui soulignaient que Carrier s'était déculpabilisé en pensant avoir sauvé la patrie¹²⁷.

Les interprétations des uns, en plus des interprétations des autres, associées à une méthode —le positivisme— permirent d'appréhender un peu mieux l'institution révolutionnaire des représentants en mission à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle. A cette époque-là, les missions commencèrent à être mieux connues, ainsi que les pouvoirs confiés aux députés. Les historiens ne soutenaient pas tous —comme on le fait aujourd'hui— l'argument selon lequel les envoyés de la Convention nationale auraient eu des pouvoirs illimités¹²⁸.

Il faut dire enfin que le positivisme fut une méthode efficace pour faire avancer la recherche. Mais il faut également dire que dans certains cas, elle eut un impact négatif. Certains historiens, en s'investissant énormément dans la recherche, oublièrent les travaux rédigés auparavant, qui ne citaient pas toujours la bibliographie employée ainsi que les documents consultés. Car s'ils ne les avaient pas oubliés ou négligés, ils n'auraient pas écrit que, lors de la mission du 9 mars 1793, les Girondins avaient essayé de contrôler l'Assemblée en envoyant en mission les Montagnards¹²⁹. Alors qu'à la fin du dix-neuvième siècle, il y avait déjà un nombre important d'historiens qui soutenaient la thèse selon laquelle Collot d'Herbois aurait proposé l'exclusion de ceux qui avaient appelé au peuple dans le procès du roi¹³⁰.



¹²⁵ François Alphonse AULARD, *Recueil des actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire*, Paris, Imprimerie Nationale, 1889 – 1951, 28 vols, et François Alphonse AULARD, *Table alphabétique* (du Recueil des actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil Exécutif provisoire), Paris, Imprimerie Nationale, 1893 – 1964, 3 vols.

¹²⁶ François Alphonse AULARD, *Histoire politique de la Révolution française*, *op. cit.*, p. 525-526.

¹²⁷ BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 3, p. 297-298, Le Comte FLEURY, *op. cit.*, p. 427 et Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 274.

¹²⁸ Cette idée selon laquelle les représentants en mission avaient des pouvoirs illimités fut nuancée à cette époque. On disait que les pouvoirs des représentants en mission étaient *illimités* quant à «l'exercice des fonctions» définis par les décrets (BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 2, p. 13 et Louis RICAUD, *op. cit.*, p. 16), ou bien, on parlait des commissaires envoyés dans les départements avec des compétences très étendues (Armand LODS, *op. cit.*, p. 8), ou dotés des pouvoirs nécessaires pour prendre les mesures de salut public qu'ils jugeaient appropriées (STÉFANE-POL, *op. cit.*, p. 168-169 et p. 235). En outre, à propos de Carpentier et de sa mission du 9 mars 1793, on disait qu'il n'avait pas été muni de pouvoirs illimités et révolutionnaires (Vicomte de BRACHET, *op. cit.*, p. IX-X) tandis qu'à propos de Saint-Just et de Le Bas, on disait que leurs pouvoirs avaient été un peu trop limités pour faire fonctionner un pays entièrement gangrené (Antoine TRIMOULIER, *op. cit.*, p. 48). Avec ces exemples, on voit bien que les historiens du dix-neuvième siècle et du début de vingtième siècle ne soutenaient pas tous l'image des représentants en mission munis de pouvoirs illimités.

¹²⁹ Léon LEVY, *op. cit.*, p. 254, Jean JAURÈS, *op. cit.*, vol. 5, p. 396-397 et Pierre BLIARD, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, *op. cit.*, p. 246-247.

¹³⁰ Antoine Etienne Nicolas FANTIN DESODOARDS, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, *op. cit.*, vol. 3, p. 51-52 et p. 85-86, Pierre Touissant DURAND-MAILLANE, *op. cit.*, p. 60, Eugène POITOU, *op. cit.*, p. 226, Heinrich SYBEL, *op. cit.*, vol. 2, p. 269 et BONNAL DE GANGES, *op. cit.*, vol. 2, p. 11.

4.L'héritage de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle

Après des années sous l'influence de «L'école des Annales» et du «Matérialisme historique», les historiens d'aujourd'hui s'inscrivent dans l'héritage des historiens du dix-neuvième siècle. Leurs arguments contestent et nuancent les interprétations déjà avancées au début de la Troisième République, lorsque les historiens ne connaissaient pas encore d'autres champs à défricher que ceux de l'histoire politique.

Les historiens, de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, en dehors du fait de soutenir des discours «pour» ou «contre» une image «despotique» des représentants en mission, forgèrent des nouvelles interprétations sur ces députés et leurs missions. Car, le fait de s'interroger sur ce qu'était un représentant en mission au-delà d'un «mauvais génie», les amena quelquefois à écrire que les représentants en mission incarnaient une dictature ambulante, utilisée par les jacobins pour s'imposer depuis Paris jusqu'à la plus petite commune¹³¹, et qu'ils étaient des agents du pouvoir central similaires aux intendants et aux préfets¹³², et des instruments de la centralisation jacobine qui chercha à dominer les départements entre 1793 et 1794¹³³.

S'interroger sur ce qu'était un représentant en mission au-delà d'un agent du pouvoir central ou d'un instrument au service de la centralisation jacobine, amena probablement certains historiens de notre époque à apporter de nouveaux arguments. D'une part, les représentants en mission auraient rempli le rôle d'organes d'une Convention ambulante plutôt que celui de porte-parole d'une dictature ambulante, et auraient veillé à ce que les lois ne deviennent pas des lettres mortes¹³⁴. D'autre part, ils

¹³¹ Taine écrivit: «En même temps, dans chaque département, on voit les Jacobins du chef-lieu se répandre sur les routes pour inspecter leur domaine et régenter leurs sujets. Tantôt c'est le représentant en mission qui de sa personne, avec vingt ou trente «b.... à poil», fait sa tournée et promène, de district en district, sa *dictature ambulante*. Tantôt c'est son secrétaire ou délégué qui, à sa place et en son nom, vient instrumenter dans une ville secondaire. Tantôt c'est «une commission d'enquête et de propagande» qui, choisie par le club et «munie des pleins pouvoirs», vient, au nom des représentants, travailler, pendant un mois, toutes les communes du district. Tantôt, enfin, c'est le comité révolutionnaire du chef-lieu qui, «déclaré central pour tout le département», délègue tels ou tels de ses membres pour aller, hors des murs, purger ou recomposer des municipalités suspectes. — Ainsi descend et s'épand le Jacobinisme, d'étage en étage, depuis le centre parisien jusqu'aux moindres et plus lointaines communes: sur toute la province incolore ou du couleur incertaine, l'administration importée ou imposée met sa tache rouge.» Hyppolite TAINE, *op. cit.*, vol. 8, p. 51-52. (L'italique de certains mots dans le texte m'appartient)

¹³² Aulard écrivit: «Les principaux agents du pouvoir central dans le gouvernement révolutionnaire furent les représentants en mission, appelés d'abord commissaires de la Convention, qui peu à peu en vinrent à jouer, pour un temps, le rôle de préfets ou d'intendants. Les administrations départementales élues ne virent pas sans colère cette tentative de centralisation. Il leur sembla qu'on les plaçait sous la tutelle de Paris. (...) Les représentants en mission furent les premiers instruments de cette centralisation commençante, et, comme nous disions, les premiers préfets.» François Alphonse AULARD, *Histoire politique de la Révolution française, op. cit.*, p. 348.

¹³³ Id., p. 344-345.

¹³⁴ Biard a écrit: «Faut-il *in fine* parler d'un pouvoir exécutif confisqué par le Comité de salut public et par les représentants en mission? Si l'on prend en compte le recul progressif des attributions du Conseil exécutif provisoire, des agents du pouvoir exécutif, des administrations de département, grande est la tentation de répondre par l'affirmative. Pourtant, il s'agit là d'un jeu de miroirs déformants. Dans l'esprit des conventionnels, il ne s'est pas agi de fusionner tous les pouvoirs au sein de l'Assemblée et de diriger le pays à l'aide d'une «dictature» reposant sur l'envoi généralisé de «commissaires d'action». La Convention n'a jamais fait disparaître tout organe du pouvoir exécutif, elle s'est bornée à s'ériger elle-même en «centre unique de l'impulsion du gouvernement». De leur côté, les représentants en mission ne sont pas davantage devenus des agents d'exécution. Leur commettant étant la Convention, donc le peuple,

ne pouvaient être perçus ni comme des intendants, ni comme des préfets parce qu'ils n'étaient pas l'émanation du pouvoir exécutif mais celle du pouvoir législatif¹³⁵; ni comme des instruments d'une centralisation parce qu'il n'y avait pas eu de centralisation administrative mais législative¹³⁶ et parce qu'ils écoutaient le peuple et s'érigeaient en intermédiaires entre Paris et les départements¹³⁷; ni comme des délégués des jacobins parce qu'ils n'étaient pas tous des Jacobins ou des Montagnards et parce que certains d'eux étaient Girondins et d'autres étaient députés de la Plaine.

Le fait de s'interroger sur ce que faisaient les représentants en mission ou sur leur discours, amena tantôt les historiens de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle à ouvrir de nouvelles voies de recherches comme il amena les historiens de la fin du vingtième siècle et du début du vingtunième, à les approfondir. Les recherches actuelles nuancent et concrétisent souvent des travaux déjà effectués. Ainsi, les arguments d'Alain Gérard s'inscrivent dans la lignée du courant opposé aux arguments de l'«École révolutionnaire»¹³⁸; le discours de la «Grande Famille» de Jean Pierre Gross¹³⁹ évoque certains écrits de François Aulard¹⁴⁰ consacrés au socialisme et aux «arrêtés» adoptés par les représentants en mission, tandis que la thèse de Sophie Wahnich¹⁴¹ sur la vengeance nationale comme étant à l'origine du tribunal révolutionnaire, fait écho à certains passages de l'article de Ch. L. Chassin¹⁴² consacrés à Lequinio et par ricochet à la vengeance nationale et au tribunal révolutionnaire que ce député installa à Rochefort.

ils sont intervenus dans l'exécution des lois non pour s'emparer à demeure d'un pouvoir, mais pour éviter que l'inertie ne fasse subir aux lois ce que la rouille fait subir au fer. Par leurs arrêtés, ils ont souvent contribué à mêler de manière inextricable explication, interprétation et application de la loi, tandis que, organes d'une «Convention ambulante», ils participaient aussi à sa naissance. », Michel BIARD, «La "Convention ambulante" Un rempart au despotisme du pouvoir exécutif?» *Annales historiques de la Révolution française*, n° 223, avril/juin 2003, p. 69-70.

¹³⁵ Florence GAUTHIER, *op. cit.*, p. 122-123 et Michel BIARD, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, 2002, p. 17.

¹³⁶ Gauthier a écrit: «A la guerre que mène l'exécutif contre le législatif, la réponse n'a pas été de créer une centralisation administrative, ni des institutions dictatoriales, ni d'ériger un exécutif fort. Erreur profonde, devenue cette affirmation surprenante selon laquelle le jacobinisme serait centralisateur. La confusion est faite ici entre le principe constitutionnel de centralité législative avec une centralisation administrative qui, précisément n'a pas existé en ce temps là. Cette même confusion entre législatif et exécutif a fait voir dans les représentants en mission, les «prototypes des préfets de Napoléon». Cette curieuse confusion est répétée partout. Or, les représentants en mission étaient de députés, appartenant au corps législatif, envoyés en mission pour un temps limité sur décision de ce corps législatif, et ils devaient rendre compte de leur mission devant ce même corps législatif. Par contre, les préfets de Napoléon étaient des agents d'une administration centralisée, et relevaient donc de l'exécutif. Nommés par Napoléon, autocrate, ils n'étaient responsables que devant Napoléon. Il faut encore rappeler quelques évidences «oubliées» par les inventeurs de la «dictature jacobine centralisée»: ni les Girondins, ni les Jacobins ne furent majoritaires à la Convention. Il n'y eut aucune majorité de parti, ni à l'Assemblée, ni dans les comités.» Florence GAUTHIER, *op. cit.*, p. 122-123.

¹³⁷ Michel BIARD, «Au cœur des rapports entre Paris et les départements, les représentants en mission (1793-1795)», *Cahiers d'Histoire*, 1997, n° 66, p. 49-62.

¹³⁸ Alain GÉRARD, «Par principe d'humanité...» *La Terreur et la Vendée*, Paris, Fayard, 1999.

¹³⁹ Jean Pierre GROSS, *Égalitarisme jacobin et Droits de l'Homme, 1793-1794 (La Grande famille et la Terreur)*, Paris, Arcantères éditions, 2000.

¹⁴⁰ François Alphonse AULARD, *Histoire politique de la Révolution française*, *op. cit.*, p. 457-460.

¹⁴¹ Sophie WAHNICH, *La liberté ou la mort, essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique éditions, 2003, p. 57 et p. 63.

¹⁴² CH. L. CHASSIN, *op. cit.*, p. 121-122.



Enfin, les ouvrages de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, aujourd'hui repris, contestés et nuancés, et avant-hier, rédigés pour fixer un masque ou pour l'enlever, pour soutenir de nouveaux courants de pensée ou pour démolir la réhabilitation de certains personnages, marquèrent l'âge d'or de l'historiographie des représentants en mission. Car, un tel niveau de recherches aussi volumineuses et intéressantes sur les représentants en mission et leur rôle n'a peut-être jamais été atteint jusqu'à aujourd'hui.

Conclusion

Le bilan historiographique que l'on vient de présenter invite finalement à deux conclusions et à deux réflexions.

Première conclusion: On constate que dès le milieu du dix-neuvième siècle jusqu'à la première guerre mondiale «deux courants historiographiques / deux images» se sont constitués à propos des représentants en mission, et pas seulement «un courant historiographique / une image» —apocalyptique / “critique”— à propos de ces députés. En vérité, il y a eu un courant historiographique qui a soutenu, parfois avec des nuances, l'image du cinquième cavalier de l'Apocalypse, et un autre qui a remis en question, parfois de fond en comble, cette image. Tous les deux ont été importants et tous les deux sont à prendre en considération, même si le courant historiographique «apocalyptique / “critique”» a été le plus mis en évidence, et parfois le seul à être retenu par les historiens contemporains. Ainsi, dans l'ouvrage le plus récent consacré aux représentants en mission, on peut lire que «les historiens du XIX^e siècle ont *tous* stigmatisé ces hommes décrits comme de sinistres personnages»¹⁴³, ainsi que l'idée que deux siècles d'*une* littérature ont façonné l'image du représentant en mission¹⁴⁴ à l'égard de ce qui a été écrit et a su s'imposer pendant des années. En somme, les travaux de ceux qui contestèrent au milieu du dix-neuvième siècle l'image du cinquième cavalier de l'Apocalypse, n'ont pas été toujours pris en compte et au lieu d'établir une historiographie pertinente des représentants en mission au dix-neuvième siècle avec deux courants historiographiques en son sein, parfois très confrontés, on a souvent dressé, une historiographie reposant sur un seul courant historiographique, celui que l'on appelle en émettant toutefois des réserves, «apocalyptique / “critique”».

182

Deuxième conclusion que l'on peut tirer du bilan historiographique présenté: Les historiens d'aujourd'hui qui consacrent leurs recherches aux représentants du peuple en mission se relient par leurs travaux aux courants historiographiques de la fin du dix-huitième siècle, du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle. D'une

¹⁴³ Michel BIARD, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, *op. cit.*, p. 14. La cursive est à nous.

¹⁴⁴ Jean-Clément Martin a rédigé le paragraphe suivant dans sa préface à l'ouvrage de Michel Biard: «Parmi les nombreuses figures légendaires qui identifient l'histoire de la Révolution française, le représentant en mission, bravache et moustachu, est une des plus marquantes. Proconsul ou satrape, violent, alcoolique à l'occasion, il est sanguinaire et est coupable des noyades de Nantes, des fusillades de Lyon, de la dévastation de Bédoin. Selon, les périodes, il incarne aussi le jacobinisme parisien le plus outrancier, le monstre politique ou le précurseur du totalitarisme. L'historiographie n'est pas la seule à avoir dressé ce portrait-charge, elle s'est souvent contentée de prendre le relais des dénonciations et des pamphlets qui, dès le lendemain de thermidor, accablèrent les représentants montagnards, rangés dans la «queue de Robespierre». Deux siècles donc d'une littérature ont façonné l'image du représentant en mission.», Michel BIARD, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, *op. cit.*, p. 9. La cursive est à nous.

part, ils nuancent ou contestent certains idées déjà soutenues il y a plus d'une centaine d'années, et d'autre part, ils mettent en valeur certaines interprétations déjà évoquées au dix-neuvième siècle.

Ainsi, une première réflexion émane des deux conclusions annoncées: l'historiographie du dix-neuvième siècle à propos des représentants en mission se relève beaucoup plus riche et beaucoup plus nuancée qu'on ne le décrit. La deuxième réflexion découle de la première: il semblerait que l'historiographie du dix-neuvième siècle ne soit pas suffisamment connue, qu'elle ait été reléguée à l'arrière plan. On devrait s'interroger sur les raisons de cette situation.

L'école des Annales et le Matérialisme historique peuvent être une des raisons. L'histoire politique, telle qu'elle était pratiquée au dix-neuvième siècle, fut remplacée dans la première moitié du vingtième siècle, par une histoire économique et sociale, qui tenait compte de la géographie, de la sociologie, de l'économie, de la psychologie sociale et de l'anthropologie, et également, par une histoire qui mettait au premier plan les changements technologiques et les modes de production.

Par ailleurs, la méfiance que l'on peut avoir au sujet des travaux effectués au dix-neuvième siècle, peut être une autre raison. On sait qu'à cette période le métier d'historien commençait à peine à se former, que les historiens exprimaient des arguments sans citer toujours la bibliographie et les sources consultées, qu'ils rédigeaient des travaux historiques devant être «utiles» au citoyen, qu'ils prenaient position face aux événements, qu'ils exprimaient leurs avis politiques, et que parfois leurs ouvrages étaient publiés après certains moments de crise, normalement, après une réaction de la droite politique contre la gauche qui osait remettre en question le régime établi.

Mais, que ce soit pour une raison ou une autre, l'historiographie du dix-neuvième siècle à propos des représentants en mission n'est pas suffisamment connue et il paraît donc souhaitable de la redécouvrir aujourd'hui. Les regards des autres nous sont nécessaires pour «complexifier» les résultats de nos recherches et pour savoir exactement où nos prédécesseurs ont arrêté leurs travaux. Il faut cesser de se méfier autant des ouvrages écrits au dix-neuvième siècle. Toute histoire est une histoire contemporaine, comme Benedetto Croce le disait, et chaque époque a ses pièges. Nous aussi, comme les historiens du dix-neuvième siècle, écrivons sous l'influence de notre temps. Nous nous insérons tous dans des «structures» et des «systèmes» qui déterminent notre regard et notre perception. De sorte que, si l'on se méfie du contexte dans lequel ces travaux historiques furent écrits, on peut également commencer à se méfier des contextes dans lesquels les ouvrages historiques actuels sont écrits, surtout, parce qu'aujourd'hui dans un contexte qui emploie largement les mots «Terreur» et «Terrorisme», les recherches, également polarisées, sur «la Terreur» et les représentants en mission ne sont pas à négliger, ainsi que les rééditions d'anciens travaux¹⁴⁵.

¹⁴⁵ Voir, par exemple: Jean Pierre GROSS, *Égalitarisme jacobin et droits de l'homme, 1793-1794 (La Grande famille et la Terreur)*, Paris, Arcantères Éditions, 2000, 554 p.; Patrice GUÉNIFFEY, *La politique de la Terreur, essai sur la violence révolutionnaire*, Paris, Fayard, 2000, 376 p.; Elisabeth LIRIS, *L'Allier en Révolution: sur le pas de Joseph Fouché, représentant en mission, en 1793*, Saint Julien Chateuil, Éditions du Roure, 2000, 254 p.; Arno MAYER, *The furies: violence and terror in the French and Russian Revolutions*, Princeton, Princeton University Press, 2000, 716 p. (version française, *Les furies: violence, vengeance, terreur aux temps de la Révolution française et de la Révolution russe*, Paris, Fayard, 2002, 677 p.); Monika MILEWSKA, *Ocet i Tzy: Terror wielkiej Rewolucji Francuskiej*



Annexe

1. De la Révolution française à la fin du Premier Empire: La naissance d'un courant historiographique.

Babarnave, Joseph, *Introduction à la Révolution française*, texte établi sur le manuscrit original, présenté par Fernand Rude, Paris, Armand Colin, 1960. (Cet ouvrage n'a pas été publié jusqu'en 1843)

Barruel, Abbé, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, Hambourg, Chez P. Fauche, Libraire, 1798-1799, 5 vols.

Beaulieu, Claude François, *Essais historiques sur les causes et les effets de la Révolution de France avec des notes sur quelques événements et quelques institutions*, Paris, Maradan, 1801-1803, 6 vols.

Bertrand de Moleville, Antoine François, *Histoire de la Révolution de France*, Paris, Giguet et Michaud, 1801-1803, 14 vols.

Delisle de Sales, Jean Baptiste Claude Izouard, *De la fin de la Révolution française et de la stabilité possible du gouvernement actuel de la France*, Leipzig, G. A. Grieshammer; Paris, Maradan; Genève, J. J. Paschoud, 1800.

Des Essarts, Nicolas Toussaint Le Moyne, *Précis historique de la vie, des crimes et du supplice de Robespierre et de ses principaux complices*, Paris, L'auteur, 1797.

Dubois de Crancé, Edmond Louis Alexis, *Analyse de la Révolution française, depuis l'ouverture des Etats généraux jusqu'au 6 brumaire an IV*, ouvrage posthume publié par Théodore Iung, Paris, G. Charpentier, 1885.

Dusaulchoy de Bergemont, Joseph François Nicolas, *Résumé historique de la Révolution française*, (sans lieu d'édition, sans nom de l'éditeur), 1793.

jako d'oswiadczenia traumatyczne, Gdańsk: Stowo / Obraz terytoria, 2001, 299 p.; Marcel-Vincent POSTIC, *Carrier et la Terreur à Nantes*, Paris, l'Harmattan, 2001, 302 p.; Michel BIARD, *Missionnaires de la République. Les représentants du peuple en mission (1793-1795)*, Paris, CTHS, 2002, 623 p. Robin FLORIN, *Les représentants en mission dans l'Isère: chronique d'une Terreur douce, 1793-1795*, Paris, Historiens de Demain, 2002, 461 p.; Frédéric LENORMAD, *La pension Belhomme: une prison de luxe sous la Terreur*, Paris, Fayard, 2002, 494 p.; Anne de MATHAN (éditeur), *Mémoires de Terreur: l'an II à Bordeaux*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, 232 p.; Paul RACHOU, *Deux jeunes martyrs sous la Terreur: Jacques Dambourgés de Salies, Jeanne Mouscardès de Lanne*, Anglet, Atlantica, 2002, 61 p.; Frédéric LENORMAND, *Douze tyrans minuscules: les policiers de la Terreur*, Paris, Fayard, 2003, 377 p.; William BUSH, *Apaiser la terre: le mystère de la vocation de seize carmélites de Compiègne guillotonnées à Paris le 17 juillet 1794*, Étampes, Clovis, 2002, 284 p.; Sophie WAHNICH, *La Liberté ou la mort. Essai sur la Terreur et le terrorisme*, Paris, La Fabrique Éditions, 2003, 111 p.; Corinne GOMEZ-LE CHEVANTON, *Carrier et la Révolution française*, La Crèche, Geste Éditions, 2004, 63 p.; Timothy TACKETT, *Le roi s'enfuit*, Paris, La Découverte, 2004, 284 p. David ADDRESS, *The Terror: The merciless war for freedom in revolutionary France*, New York: Farrar, Straus and Giroux, 2006, 441 p.; Sophie de BOHM, *Prisonnière sous la Terreur: Mémoires d'une captive en 1793*, Paris, Cosmopole, 2006, 144 p.; Hervé GOURMELON, *Le destin tragique de cinq habitants de Bretagne en 1794 sous la Terreur: Victoire Conen de Saint Luc et ses parents, Anne Pichot de Querdisien, Pétronille Bochen*, Paris, Christian, 2006, 228 p.; et Jean-Clément MARTIN, *Violence et Révolution, Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006, 338 p.

Fantin Desodoards, Antoine Etienne Nicolas, *Histoire de la République française, depuis la séparation de la Convention nationale jusqu'à la Conclusion de la Paix entre la France et l'Empereur*, Paris, C. Carteret, A. J. Dugour, J. A. Brosseau, 1798, 2 vols.

Fantin Desodoards, Antoine Etienne Nicolas, *Histoire philosophique de la Révolution de France*, Paris, Maradan, 1797, 4 vols.

Fiévée, Joseph, *Du dix-huit brumaire opposé au système de la Terreur*, Paris, Maradan, 1802.

Gleizal, Claude, *Coup d'œil sur la Révolution française ou Précis historique des événements qui l'ont accompagnée, depuis la convocation des Etats généraux jusqu'au mois Fructidor an 2 de la République française*, Paris, Imprimerie de Guffroi, 1794.

Henry, Pierre François, *Histoire du Directoire exécutif de la République française depuis son installation jusqu'au 18 brumaire inclusivement; suivie de pièces justificatives*, Paris, Chez F. Buisson, 1801, 2 vols.

Lachapelle, J., *Considérations Philosophiques sur la Révolution française ou Examen des causes générales et des principales causes immédiates qui ont déterminé cette Révolution*, Paris, Chez l'auteur; Fuchs: Benoist, 1797.

La Tocnaye, Bougrenet de, *Les causes de la Révolution de France et les efforts de la noblesse pour en arrêter les progrès*, Edimbourg, Imprimé par J. Mundell, Chez Manners, Chez Miller, 1797.

Lèzay-Marnézia, Adrien, *Des Causes de la Révolution, et de ses résultats*, Paris, Chez Desenne, 1797.

Maton de la Varenne, Pierre Anne Louis de, *Histoire Particulière des Événements qui ont lieu en France pendant les mois de juin, juillet, d'août et de septembre 1792 et qui ont opéré la chute du trône royal*, Paris, Périsset et Compère, 1806.

Montjoie, Félix Louis Christophe, *Histoire de la conjuration de Maximilien Robespierre*, Lausanne, Stockenster, 1795.

Monthoie, Félix Louis Christophe, *Histoire de la Conjuration de Louis Philippe Joseph d'Orléans*, Paris, (sans nom de l'éditeur), 1796, 3 vols.

Mounier, Jean Joseph, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux franc-maçons et aux illuminés sur la Révolution de France*, Tübingen, J. G. Cotta; Paris, Fuchs: Pougens, 1801.

Necker, Jacques, *De la Révolution française*, Paris, Maret, 1797, 2 vols.

Nogaret, Pierre Jean Baptiste, *Histoire de la guerre civile en France et des malheurs qu'elle a occasionnés, depuis l'époque de la formation des Etats généraux, en 1789, jusqu'au 18 brumaire de l'an VIII*, Paris, Chez Lerouge, 1803, 3 vols..



Paganel, Pierre, *Essai historique et critique sur la Révolution française, ses causes, ses résultats, avec les portraits des hommes les plus célèbres, seconde édition, revue et augmentée du gouvernement consulaire et du règne de Napoléon*, deuxième édition, Paris, C. L. F Panckoucke, 1815, 3 vols, (Première édition, Paris, Plassan, 1810, 3 vols.)

2.De la Restauration à la fin du Second Empire: La naissance d'un autre courant historiographique.

Ouvrages

Dulaure, Jacques Antoine, *Causes secrètes des excès de la Révolution ou Réunion de témoignages qui prouvent que la famille des Bourbons, les chefs de l'émigration sont les instigateurs de la mort de Louis XVI, du régime de la terreur et des maux qui ont désolé la France avant et pendant la session de la Convention*, Paris, Brechet, 1815.

Durand-Maillane, Pierre Touissant, *Histoire de la Convention nationale; suivie d'un fragment historique sur le 31 mai, par le comte Lanjuinais, pair de France*, Paris, Baudouin frères, 1825.

Fabry, Jean Baptiste Germain ou Abbé de, *Les missionnaires de 93*, deuxième édition, Paris, Le Normand, 1820, (Première édition, Paris, Le Normand, 1819, 537 pp.)

Fleury, Édouard, *Saint-Just et la Terreur*, Paris, Didier, 1852, 2 vols.

Hamel, Ernest, *Histoire de Saint-Just député a la Convention nationale*, deuxième édition, Bruxelles, Meline, 1860, 2 vols, (Première édition, Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1859.)

Lamartine, Pierre, *Histoire des Girondins*, Paris, Furne, 1847, 6 vols.

186

Lameth, Alexandre Théodore Victor, baron de, *Histoire de l'Assemblée constituante*, Paris, Montardier, 1828-1829, 2 vols.

Legros, M., *La Révolution telle qu'elle est, ou Correspondance inédite, du Comité de salut public, avec les généraux et les représentants du peuple en mission près les armées et dans les départements pendant les années 1793, 1794 et 1795*, Paris, Mame, 1837, 2 vols.

Méda, Charles André Merda, *Précis historique des événements qui se sont passés dans la soirée du neuf thermidor, adressé au ministre de la Guerre, le 30 fructidor an X*, Paris, Baudouin frères, 1825.

Michelet, Jules, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Jules Rouff & Cie Éditions, (sans date), 3 vols, (Première édition, Paris, Chamerot, 1847-1853, 7 vols.)

Mignet, F. Auguste, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, cinquième édition, Paris, Firmin Didot, 1833, 2 vols., (Première édition, Paris, F. Didot père et fils, 1824, 2 vols.)

Paris, A. J., *La Terreur dans le Pas de Calais et dans le Nord, histoire de Joseph Le Bon et des tribunaux révolutionnaires d'Arras et de Cambrai*, deuxième édition, Arras, Rousseau-Leroy, Éditeur; Paris, Putois Cretté, Libraire, 1864, 2 vols, (Première édition, Arras, Rousseau-Leroy, 1864).

Quinet Edgar, *La Révolution*, Paris, Belin, 1987, (Première édition, Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865, 2 vols.).

Thiers, Louis Adolphe, *Historia de la Revolución francesa*, Barcelona, Ediciones Petronio, 1973, 2 vols, (Première édition, *Histoire de la Révolution française, accompagnée d'une histoire de la Révolution de 1355, ou des États généraux sous le roi Jean*, Paris, Lecomte et Durey, 1823-27, 10 vols.).

(Staël-Holstein, Anne Louise Germaine Necker, *Considérations sur la Révolution française*, Paris, Tallandier, 1983,. (Première édition, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française. Ouvrage posthume de Mme le baronne de Staël, publié par M. le duc de Broglie et M. baron de Staël*, Paris, Delaunay, 1818, 3 vols.)

Sybel, Heinrich Von), *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, Paris, Germer Baillièrre, 1870, 6 vols..

Articles

Poitou, Eugène), «Les représentants du peuple en mission dans le département de Maine et Loire», *Revue de l'Anjou et de Maine et Loire*, deuxième partie, tome I, Angers, 1852, pp. 225-249 et pp. 289-325.

Trouvé, Claude Joseph, «“Les missionnaires de 93” par l’auteur du “Génie de la Révolution considéré dans l’éducation”», *Compte-rendu*, Paris, Le Normand, 1820, (Extrait du «Conservateur», LXXVIe livraison)



187

3.De la Commune de 1871 à la Première Guerre Mondiale: Deux courants historiographiques qui s'affrontent.

Ouvrages

Aulard, François Alphonse, *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République (1789-1804)*, Paris, Armand Colin, 1901.

Jaures, Jean, *Histoire socialiste de la Révolution française*, Paris, Éditions Sociales, 1968-1972, 6 vols; et Brunel, Françoise, *Index*, Paris, Éditions Sociales, 1973, vol. 7. (Première édition revue par Albert Mathiez, Paris, Librairie L'Humanité, 1922-1924, 8 vols.)

Kropotkine, Petr Alekseevič, *La Grande Révolution, 1789-1793*, Paris, P. V. Stock Éditeur, 1909.

Taine, Hyppolite, *Les origines de la France Contemporaine*, Paris, Librairie Hachette, 1938, 11 vols + Index, (Première édition, Paris, Hachette, 1876-1885, 3 vols.)

Barth, Étienne, *Notes biographiques sur les hommes de la Révolution a Strasbourg et les environs*, Mulhouse, Bader, 1877 (couverture: Strasbourg, Noiriel, 1885).

Bliard, Pierre, *Le conventionnel Prieur de la Marne en mission dans l'ouest (1793-1794)*, Paris, Émile Paul, 1906.

Bliard, Pierre, *Les conventionnels régicides, d'après des documents officiels et inédits*, Paris, Perrin, 1913.

Bonald, Vicomte de, *François Chabot. Membre de la Convention (1756-1794)*, deuxième édition, Paris, Émile Paul, 1908.

Bonnal de Ganges, *Les représentants du peuple en mission près les armées (1791-1797) d'après le dépôt de la guerre, les séances de la Convention, les Archives nationales*, Paris, Arthur Savaète, 1898, 4 vols.

Brachet, Vicomte de, *La Terreur dans l'Ouest. Le conventionnel J. B. Le Carpentier (1759-1829)*, Paris, Perrin, 1912.

Clamageran, F, *Le conventionnel Lakanal. Son administration dans le département de la Dordogne*, Paris, Armand Le Chevalier, 1875.

Dard, Emile, *Un épicurien sous la Terreur, Hérault de Séchelles (1759-1794), d'après des documents inédits*, Paris, Perrin et Librairie Éditeurs, 1907.

Davy, J. N., *Les conventionnels de l'Eure Buzot, Duroy et Lindet à travers l'histoire*, Paris, Germer Baillièrre, 1877, 2 vols.

Dayet, Maurice, *Notes sur le conventionnel Vernerey et sur sa famille*, Besançon, Dodivers, 1912.

Dussarp, Maurice, *Roger Ducos et sa mission a Landrecies en l'an II (1^{er} germinal – 10 fructidor an III); La réparation des dommages de guerre en 1795 d'après le registre de correspondance de Roger Ducos*, (sans lieu), Largentière, (sans date).

Gros, J., *Lakanal et l'éducation nationale*, Paris, André fils Éditeur, 1912.

Le Comte Fleury, *Carrier a Nantes (1793-1794)*, Paris, Librairie Plon, 1897.

Levy, León, *Le conventionnel Jeanbon Saint André, 1749-1813*, thèse, Paris, Félix Alcan, 1901.

Lods, Armand, *Un conventionnel en mission. Bernard de Saintes et la réunion de la principauté de Montbéliard a la France*, Paris, Fischbacher, 1888.

Mautouchet, Paul, *Le conventionnel Philippeaux*, thèse présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris, Paris, De bellais, 1900.

Ricaud, Louis, *Les représentants du peuple en mission dans les Hautes Pyrénées, Monestier du Puy-De-Dôme (nivôse – messidor an II)*, Paris, H. Champion Libraire, 1899.

Sicard, Martial, *Robespierre jeune dans les Basses-Alpes*, Forcalquier, Albert Crest, 1900.

Stéfane-Pol, *Autour de Robespierre, le conventionnel Le Bas*, Paris, Ernest Flammarion, 1900.

Trimoulier, Antoine, *Un missionnaire de 93. Marc Antoine Baudot. Député de Saône et Loire à la Législative et à la Convention, son rôle politique, ses missions, ses mémoires ou notes historiques*, Paris, Dorbon-Ainé, 1908.

Volcy-Boze, J.-A., *Les conventionnels en mission dans le Midi*, Paris, E. Lauchaud; Marseille, Camoin, 1872.

Wallon, Henri, *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II (1793-1794)*, Paris, Hachette, 1889-1890, 5 vols.

Articles

Aulard, François Alphonse, «Les représentants en mission», *La Révolution française, revue historique*, tome treizième, juillet-décembre, 1887.

Aulard, François Alphonse, «La grande mission du 9 mars 1793», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome dix-septième, juillet-décembre, 1889.

Aulard, François Alphonse, «Les conventionnels en mission avant le 10 juillet 1793», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-treizième, juillet-décembre, 1892.

Aulard, François Alphonse, «Les représentants en mission depuis le 10 juillet 1793 jusqu'au 10 octobre suivant», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-cinquième, juillet-décembre, 1893.

Aulard, François Alphonse, «Un prétendu décret de la Convention nationale», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente et unième, juillet-décembre, 1896.

Aulard, François Alphonse, «Les représentants en mission depuis le 11 octobre 1793 (20 jour du 1^{er} mois de l'an II) jusqu'au 28 février 1794 (10 ventôse an II)», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente-troisième, juillet-décembre, 1897.

Aulard, François Alphonse, «Les représentants en mission depuis le 10 ventôse an II jusqu'au 9 thermidor an II», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente-huitième, janvier-juin, 1900.



Blossier, A., «Les représentants du peuple Bouret et Fremanger dans le Calvados», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome cinquantième, janvier-juin, 1906.

Blum, S., «La mission d'Albert dans la Marne en l'an III. Politique religieuse », *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-troisième, juillet-décembre, 1902.

Blum, S., «La mission d'Albert dans la Marne en l'an III. Les poursuites contre les "Terroristes"», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-cinquième, juillet-décembre, 1903.

Bonnal de Ganges, Baron de, «Dépenses des représentants aux armées en mission. Leur suppression», *Revue du Monde Catholique*, tome VI, janvier, 1901.

Campagnac, E., «Les délégués du représentant Laplanche en mission dans le Cher», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-troisième, juillet-décembre, 1902.

Campaganac, E., «Le représentant Laplanche et les délégués des assemblées primaires du Cher», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante-quatrième, janvier-juin, 1903.

Chassin, Ch. L., «La mission de Lequinio et de Laignelot a Rochefort et en Vendée», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-huitième, janvier-juin, 1895.

Corde, A., «Le représentant Rülh a Vitry-le-François en 1793», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome trente et unième, juillet-décembre, 1896.

190

Kuscinski, Auguste, «La "petite guillotine" du conventionnel Lejeune», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome quarante et unième, juillet-décembre, 1901.

Lemas, Th., «Les représentants du peuple Cherrier et Laurenceot en mission dans le Cher après le 9 thermidor», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-quatrième, janvier-juin, 1893, p 272-283 et p. 289-303.

Lemas, Th., «La mission de Laplanche représentant du peuple dans le Cher pour l'exécution de la levée en masse», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-neuvième, juillet-décembre, 1895, p. 27-42.

Levy-Schneider, León, «Quelques recherches sur Jeanbon Saint-André», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome vingt-quatrième, janvier-juin, 1893, p. 415-430.

Levy-Schneider, León, «Documents inédits. Lettres de Jeanbon Saint-André et de Cavaignac a la municipalité de Montauban», *La Révolution française, Revue*

d'histoire Moderne et Contemporaine, tome vingt-neuvième, juillet-décembre, 1895, p. 63-86.

Morel, E., «Les représentants du peuple Collot d'Herbois & Isore en mission dans les départements de l'Aisne et de l'Oise», *Société historique de Compiègne, Procès-verbaux, rapports et communications diverses*, tome XII, 1904, p. 47-53.

Vauthier, G., «Lettres inédites de Lakanal», *Annales Révolutionnaires*, tome V, 1912, p. 71-78 (réimprime en 1965)

Vauthier, G., «Lettres inédites de Lakanal», *Annales Révolutionnaires*, tome V, 1912, p. 250-251 (réimprime en 1965)

Vauthier, G., «Deux lettres inédites de Lakanal», *Annales Révolutionnaires*, tome VII, 1914, p. 109-111.

Vidal, Pierre, «Documents inédits. Mission de Cassanyes aux armées d'Italie et des Alpes réunies (4 fructidor an II – 28 ventôse an III)», *La Révolution française, revue Historique*, tome seizième, janvier-juin, 1889, p. 440-464 et p. 540-566

Vidal, Pierre, «Mission politique de Cassanyes dans le département du Mont-Blanc (27 thermidor an II – fin brumaire an IV)», *La Révolution française, revue d'histoire Moderne et Contemporaine*, tome dix-neuvième, juillet-décembre, 1890, p. 236-255.

